

# SYLLABUS DE COMPTABILITE DES GROUPES

**Niveau :** Master 2 Finance - Comptabilité

## THEME 1: LA FUSION DES SOCIETES

### Rappels sur l'évaluation des parts sociales et actions

A- La méthode de l'actif net comptable: ANC

B- La méthode de l'actif net comptable corrigé : ANCC

I- Définition de la fusion

II- Dispositions juridiques

II-1-Aspects organisationnel, juridique et fiscal

II-2- Le contenu du projet de fusion

II-3- Role du commissaire à la fusion

III- La fusion absorption

A- Cas des sociétés préalablement indépendantes

B- Cas des sociétés préalablement dépendantes

1 - La société absorbante détient une participation dans la société absorbée

2- La société absorbée détient une participation dans la société absorbante

3- Cas de participations réciproques

Etude de cas pratiques

## THEME 2 : LA SCISSION

I- Définition

II- Caractéristiques de l'opération

III- Modalités de l'opération

IV- Exemple d'application

Etude de cas pratiques

## THEME 3 : L'apport partiel d'actifs

I- Définition

II- Caractéristiques de l'opération

III- Modalités de l'opération

IV- Exemple d'application

Etude de cas pratiques

## **Thème 4 : La consolidation des comptes**

- I- Généralités :
- II- Pèrimètre de consolidation et choix de la méthode
- II-1 : Périmètre de consolidation
- II-2 : Pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt
- II-2-1 : Pourcentage de contrôle :
- II- 2- 2 : Pourcentage d'intérêt :
- III – Choix de la méthode de consolidation :

### **Section 1 : La méthode de l'intégration globale**

Compétences visées : permettre aux auditeurs de comprendre comment intégrer un groupe par la méthode de l'intégration globale

- I- Principe :
- II- Exemple d'application
- Etude de cas sur la méthode de l'intégration globale

### **Section 2 : La méthode de l'intégration proportionnelle**

- I- Principe
- II- Exemple d'application
- Etudes cas pratiques sur la méthode de l'intégration proportionnelle

### **Section 3 : La méthode de la mise en équivalence**

- I- Principe
- II- Exemple d'application
- Etudes cas pratiques sur la méthode de la mise en équivalence

### **Section 4 : La consolidation par étapes**

- I- Principe
- II- Exemple d'application
- Etudes cas pratiques sur l'intégration par étapes

### **Section 5 : La consolidation directe**

- I- Principe
- II- Exemple d'application
- Etudes cas pratiques sur l'intégration directe

### **Section 6 : L'écart de première consolidation**

- I- L'écart d'évaluation
- II- L'écart d'acquisition
- Etudes cas pratiques sur l'écart de première consolidation

### **Section 7 : La comptabilisation des impôts différés**

- I- Généralités
  - II- Exemple d'application
- Etudes cas pratiques

## **THEME 5: LES COMPTES COMBINES**

I – Généralités

II- Périmètre de combinaison – pourcentage de contrôle – pourcentage d'intérêt et choix de la méthode de combinaison

III - Les états financiers combinés

Etudes cas pratiques sur les comptes combinés

### **BIBLIOGRAPHIE :**

- Oumar SAMBE & Mamadou Ibra DIALLO « Le praticien comptable SYSCOA 1999 » Editions Comptables et Juridiques
- Mor NIANG : « Comptabilité Approfondie – Comptabilité des Groupes
- Abdoulaye DRAME « Comptabilité des Sociétés et des groupes »
- MYKITA « Comptabilité des sociétés » 5ème édition

## **THEME 1: LA FUSION DES SOCIETES**

**Rappels sur l'évaluation des parts sociales et actions:**

A la constitution des sociétés, parts et actions sociales ont une certaine valeur, inscrite sur les titres, la valeur nominale.

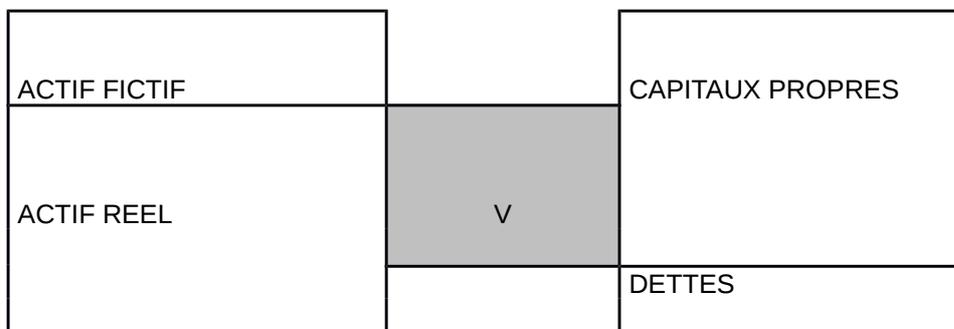
Cette valeur est telle qu'en la multipliant par le nombre de titres, on obtient le capital social.

Au cours de la vie de la société, cette valeur nominale ne change pas mais la valeur réelle des titres peut être différente.

Cette valeur réelle peut être évaluée en fonction du patrimoine par exemple:

#### **I- Valeurs fonction du patrimoine:**

Schématisons un bilan et faisons apparaître la valeur V qui reviendrait globalement aux associés s'ils avaient à se partager les éléments d'actif existant dans la société après paiement des dettes.



#### **I-1- L'actif net comptable (ANC):**

L'actif net comptable est calculé directement sur la base de la valeur nette comptable des postes du bilan. Il s'agit du bilan après affectation du bénéfice. Les dividendes dont la distribution est envisagée doivent être retranchés des capitaux propres avant le calcul de l'actif net.

Le calcul de l'actif net comptable peut se faire de deux manières :

Actif net comptable = Capitaux propres + écart de conversion passif – actif fictif

Actif net comptable = Actif réel – dettes – provisions pour risques

L'actif fictif est constitué par les frais d'établissement, les primes de remboursement des obligations, les charges à répartir sur plusieurs exercices, les frais d'émission des emprunts, les frais d'augmentation de capital, les frais de fusion, les écarts de conversion actif non couverts par une provision.

#### **I-2 - L'actif net comptable corrigé (ANCC) ou valeur mathématique intrinsèque (VMi):**

L'actif net comptable corrigé est = actif net comptable + ou - values sur éléments d'actifs.

**I-2-1 : Cas ou la société à évaluer ne détient pas de participations sur une autre société:**

A la fin d'un exercice, les comptes de bilan en milliers de francs d'une société anonyme se présentent comme suit après affectation des résultats:

ELEMENTS	BRUT	A OU PROV	NET	ELEMENT	MONTANT
FRAIS D'ETABLISSEMENT	65 000	40 000	25 000	CAPITAL	2 000 000
CONSTRUCTION	2 900 000	650 000	2 250 000	RESERVE LEGALE	135 000
MATERIEL DE TRANSPORT	1 050 000	425 000	625 000	RESERVES FACULTATIVES	790 000
MARCHANDISES	500 000		500 000	EMPRUNTS	550 000
CLIENTS	210 000	10 000	200 000	FOURNISSEURS	225 000
BANQUE	100 000		100 000		
			<b>3 700 000</b>		<b>3 700 000</b>

1- Calculer la valeur théorique de l'action ou valeur nette comptable

2- Une expertise fait apparaître les évaluations suivantes :

Les constructions 2.500.000, Fond de commerce 100.000, matériel de transport 600.000, créances 190.000, autres éléments restent inchangés. Calculer la valeur nette comptable corrigée. Le nombre d'action est de 10.000

**Solution :**

- **Calcul de la valeur théorique ou actif net comptable : procédons au double calcul :**

ELEMENTS	MONTANT	ELEMENTS	MONTANT
----------	---------	----------	---------

CAPITAL	000	2 000	CONSTRUCTIONS	000	2 250
RESERVE LEGALE	000	135	MATERIEL TRANSPORT	000	625
RESERVES FACULTATIVES	000	790	MARCHANDISES	000	500
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>.000</b>	<b>2.900</b>	CLIENTS	000	200
FRAIS D'ETABLISSEMENT	-	25	BANQUE	000	100
			<b>ACTIF REEL</b>	<b>000</b>	<b>3 975</b>
			EMPRUNTS	-	550
			FOURNISSEURS	-	225
<b>GLOBALE</b>	<b>ANC</b>	<b>000 2 900</b>	<b>GLOBALE</b>	<b>ANC</b>	<b>000 2 900</b>
<b>D'ACTIONS</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>000 10</b>	<b>NOBRE D'ACTIONS</b>	<b>000</b>	<b>10</b>
<b>ACTION</b>	<b>ANC /</b>	<b>290</b>	<b>/ACTION</b>	<b>ANC</b>	<b>290</b>

- Calcul de la valeur intrinsèque : il faut établir le tableau des + ou - values:

ELEMENTS	VALEURS COMPTABLES	EVALUATIONS	PLUS VALUES	MOINS VALUES
CONSTRUCTIONS	000 2 250	000 2 500	000 250	
MATERIELS DE TRANSPORT	000 625	000 600		000 25
FOND COMMERCIAL	-	000 100	000 100	
CLIENTS	000 200	000 190		000 10
<b>TOTAUX + OU - VALUES</b>			<b>000 350</b>	<b>5 000 3</b>

D'où  $V_i = \text{ANCC par action} = (2.900.000 + 350.000 - 35.000) / 10.000 = 321,50$

#### I-2-2: Cas ou la société à évaluer détient des participations :

Si la société A détient dont on évalue l'action détient elle-même des titres d'une autre société B, le calcul de la valeur intrinsèque nécessite de tenir compte des plus ou moins values éventuelles sur les titres détenus.

#### Exemple:

Les bilans de la société A et B s'établissent ainsi en milliers de francs. Tous les éléments autres que les titres sont évalués à leur valeur nette comptable

ELEMENTS	SOCIETE A	SOCIETE B	ELEMENT	SOCIETE A	SOCIETE B
IMMOBILISATIONS	2 100 000	1 500 000	CAPITAL (1)	2 000 000	1 000 000
TITRES(2)	250 000		RESERVES	550 000	500 000
STOCKS	350 000	300 000	DETTES	450 000	500 000
CREANCES	250 000	160 000			
DISPONIBILITES	50 000	40 000			
	<b>3 000 000</b>	<b>2 000 000</b>		<b>3 000 000</b>	<b>2 000 000</b>

(1) action de valeur nominale 200

(2) 1 000 titres B détenus par A

Calculer les valeurs intrinsèques ou valeurs nets comptables corrigées des deux sociétés

**Solution :**

Il importe de commencer par calculer la valeur intrinsèque b de l'action B afin de voir s'il résulte une plus ou moins value pour l'action net de A.

**Valeur intrinsèque de l'action B :**

- Capital ..... 1.000.000
- Réserves..... 500.000
- .....
- 1.500.000

D'où  $b = 1.500.000 / 5.000 = 300$

**Valeur intrinsèque de l'action A :**

- Capital ..... 2.000.000
- Réserves..... 500.000
- Plus value sur actions B..... 50.000 (1.000\* 300 – 250.000)
- .....
- 2.600.000 pour 10.000 actions

D'ou  $a = 2.600.000 / 10.000 = 260$

**I-2-3 : Cas des participations réciproques:**

Indiquons tout d'abord que si ces participations peuvent exister, elles sont cependant réglementées.

En effet, une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société si cette dernière détient une fraction de son capital supérieur à 10%.

Cette limitation a pour d'éviter qu'un accord entre deux sociétés leur permettent par augmentation de capital avec apport réciproque de gonfler artificiellement leurs pour tromper les tiers

### Exemple d'application :

Les bilans des sociétés anonymes A et B s'établissent ainsi en milliers de francs :

Tous les éléments exceptés les titres sont évalués à leur comptable

ELEMENTS	SOCIETE A	SOCIETE B	ELEMENT	SOCIETE A	SOCIETE B
IMMOBILISATIONS	241 800	240 000	CAPITAL (1)	300 000	250 000
TITRES (2)	20 800	18 000	RESERVES	26 600	50 700
STOCKS	38 000	150 000	DETTES	57 000	187 500
CREANCES	60 000	70 000			
DISPONIBILITES	23 000	10 200			
	<b>383 600</b>	<b>488 200</b>		<b>383 600</b>	<b>488 200</b>

(1) : valeur nominale des actions A : 100 .Valeur nominale des actions B : 200

(2) : L'ensemble des titres est constitué :

- pour A par 100 actions B

- pour B par 180 actions A

Calculons la valeur intrinsèque ou valeur nette comptable corrigée de l'action A et B

### Solution :

Dans ce cas, chacune des valeurs intrinsèques dépend en raison de l'existence de plus ou moins values sur les titres, de la valeur des actions de l'autre société. La résolution du problème nécessite une mise en équation.

Soit a la valeur intrinsèque de l'action A et b celle de l'action B

Valeur des 3.000 actions A :

- Capital .....	300.000
- Réserves .....	26.600
- Plus ou moins value sur actions B .....	100b – 20.800
	.....
	305.800 + 100b

Valeur des 1.250 actions B :

- Capital .....	250.000
-----------------	---------

- Réserves ..... 50.700
  - Plus ou moins value sur actions A..... 180a - 18000
- .....
- 282.700 + 180 a

D'où les deux équations :

$$3.000 a = 305.800 + 100b \quad \mathbf{(1)}$$

$$1.250 b = 282.700 + 180a \quad \mathbf{(2)}$$

La résolution de ce système donne  $a = 110$  et  $b = 242$

## Etude de cas sur l'évaluation des parts sociales et actions

### Cas 1 :

Le bilan de la société M se présente ainsi au 31 -12-N en milliers de francs:

<b>ACTIF</b>	<b>MONTANT</b>	<b>PASSIF</b>	<b>MONTANT</b>
FRAIS D'ETABLISSEMENT	100	CAPITAL (1)	1 000
FRAIS DE RECHERCHE DEV	300	RESERVES	1 200
FONDS COMMERCIAL	1 000	REPORT A NOUVEAU	100
TERRAINS	1 000	RESULTAT	800
INSTALLATIONS TECHNIQUES	5 000	SUBVENTIONS D'INVEST	300
TITRES DE PARTICIPATIONS	1 800	PROV REGLEMENTEES	1 200
STOCKS	3 000		
CREANCES	1 800	PROV POUR RISQUE	200
VALEURS MOB DE PLACEMENT	200	PROVISIONS POUR CHARGES	700
DISPONIBILITES	200		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	150	EMPRUNTS	5 000
CHARGES A REPARTIR	100	DETTES DIVERSES	3 500
PRIMES DE REMBMT OBLIGATIONS	250	PRODUITS CONTATES D'AVANCE	700
ECART DE CONVERSION ACTIF	200	ECART DE CONVERSION PASSIF	400
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>15 100</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>15 100</b>

(1) : le capital est constitué par 10.000 actions de valeur nominal 100

Evaluer la valeur de l'action de l'entreprise par la méthode de l'actif net comptable ou valeur théorique.

**NB** : les écarts de conversion actif sont couverts par une provision

### Cas 2:

Les bilans de deux sociétés A et B se présentent comme suit en milliers de francs CFA au 31 décembre N:

<b>ACTIFS</b>	<b>SOCIETE A</b>	<b>SOCIETE B</b>	<b>PASSIF</b>	<b>SOCIETE A</b>	<b>SOCIETE B</b>
CAPITAL NON APPELE	75 000	-	CAPITAL NON APPELE	75 000	-
IMMOBILISATIONS	241 800	240 000	CAPITAL APPELE (1)	325 000	250 000
TITRES (2)	20 800	18 000	RESERVES	28 600	51 060
STOCKS	58 800	150 360			
CREANCES	60 000	70 000	DETTES	57 000	187 500
DISPONIBILITES	29 200	10 200			

<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>485 600</b>	<b>488 560</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>485 600</b>	<b>488 560</b>
--------------------	----------------	----------------	---------------------	----------------	----------------

**(1)** : Pour la société A par 3.000 actions de valeur nominale 100 entièrement libérées et 1.000 actions libérées du quart

- Pour la société B par 1.250 actions de valeur nominale 200

**(2)** : l'ensemble des titres est constitué :

- pour A par 100 actions B

- pour B par 180 actions A entièrement libérées

Tous les éléments autres que les titres sont évalués à leur valeur comptable

**Travail à faire :**

Calculer les valeurs mathématiques intrinsèques ou valeurs nettes comptables corrigées des sociétés A et B

## **II- Définition de la fusion:**

Une fusion est une opération par laquelle deux ou plusieurs sociétés, par suite d'un accord décident de réunir leur patrimoine en vue de constituer une seule société afin d'être plus compétitives et plus rentables.

Il existe trois types de fusion :

- une fusion réunion
- une fusion scission
- une fusion absorption

### **II -1- La fusion réunion :**

C'est une fusion qui se traduit par la disparition fusionnantes et la naissance d'une nouvelle société :

Par exemple les sociétés X et Y fusionnent pour donner une société Z

### **II-2- La fusion scission :**

C'est le fait qu'une société A apporte son patrimoine à deux ou plusieurs sociétés (B,C ,D) Par exemple, il apporte à :

- B son actif immobilisé et ses dettes à court terme
- C son actif circulant
- D, ses capitaux permanents

### **II-3- La fusion absorption :**

C'est le mode de fusion le plus utilisé dans la pratique et fera l'objet de notre attention.

Elle se traduit par la disparition d'une ou de plusieurs sociétés pour apporter leur patrimoine à une société préexistante. Cette fusion se caractérise par :

- La disparition d'une et/ou des sociétés absorbées
- Par l'augmentation du capital de la société absorbante

## **III- Dispositions juridiques :**

### **III- 1 – Aspect organisationnel, juridique et fiscal de la fusion**

On peut considérer que les opérations nécessaires pour réaliser une fusion-absorption correspondent à plusieurs phases du projet :

- La phase préparatoire
- Approbation du projet de fusion
- Publicité du projet de fusion
- Approbation et réalisation de la fusion
- Enregistrement et publicité de la fusion
- **Formalités de la phase préparatoire:**
  - Etudes préalables (financières, juridiques, fiscales, sociales ...)
  - Etablissement d'un avant – projet avec évaluations et parité envisagées
  - Requête au prés du président du tribunal de commerce en vue de la nomination d'un ou de plusieurs commissaires à la fusion.
  - Préparation des documents à soumettre aux conseils d'administration des sociétés absorbante et absorbée.
  - Consultations des comités d'entreprises
  - Rédaction du projet de fusion
- **Formalités relatives à l'approbation du projet de fusion:**
  - Convocation des conseils d'administration ou directoires des sociétés concernées par la fusion
  - Réunion des conseils d'administration et approbation du projet de fusion
- **Formalités relatives à la publicité du projet de fusion:**
  - Dépôt au greffe du tribunal de commerce du lieu du siège social des sociétés absorbantes et absorbées.
  - Insertion d'un avis par chacune des sociétés participantes dans un journal d'annonces légales
  - Communication du projet de fusion au commissaire à la fusion
- **Formalités concernant l'approbation et réalisation de la fusion:**
  - Convocation des assemblées générales extraordinaires des sociétés absorbante et absorbée.
  - Dépôt au siège social et mise à disposition des actionnaires et comité d'entreprise des documents d'information
  - Dépôt au siège social de chaque société du rapport du commissaire à la fusion
  - Dépôt au siège social de la société absorbante du rapport du commissaire à la fusion sur les apports en nature

- Réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante et absorbée.
- **Formalités relatives à l'enregistrement et publicité de la fusion:**
  - Enregistrement des procès verbaux des assemblées et du rapport du commissaire à la fusion sur les apports en nature
  - Publicité dans un journal d'annonces légales
  - Dépôt au greffe du tribunal de commerce des sociétés absorbante et absorbée
  - Inscription modificative au registre du commerce et du crédit mobilier des sociétés absorbante et absorbée
  - Déclaration auprès des centres des impôts

### **III-2- Le contenu du projet de fusion :**

Le projet de fusion doit contenir les informations minimales suivantes (art 254 du décret du 23 mars 1967 modifié) :

- la forme, la dénomination et le siège social de toutes les sociétés participantes
- les motifs, buts et conditions de la fusion
- la désignation et l'évaluation de l'actif et du passif dont la transmission aux associés absorbantes ou nouvelles est prévue.
- Les modalités de remises des parts ou actions et la date à partir de laquelle ces parts ou actions donnent droit aux bénéficiaires.
- Les dates auxquelles ont été arrêtés les comptes des sociétés intéressées
- Le rapport d'échange des droits sociaux et, le cas échéant, le montant de la soulte.
- Le montant prévu de la prime de fusion
- Les droits accordés aux associés ayant des droits spéciaux et aux porteurs de titres autres que des actions.

### **III-3- Le rôle du commissaire à la fusion :**

Selon l'article L .236-10 du code de commerce, un ou plusieurs commissaires à la fusion, désignés par décision de justice, établissent sous leur responsabilité un rapport écrit sur les modalités de la fusion. Ils peuvent obtenir au près de chaque société communication de tous les documents utiles et procéder à toute vérification nécessaire.

Les commissaires à la fusion vérifient que les valeurs relatives attribuées aux actions des sociétés participant à l'opération sont pertinentes et que le rapport d'échange est équitable. Ils établissent à cet effet un rapport mis à la disposition des actionnaires.

#### IV - Sociétés préalablement indépendantes:

Considérons l'exemple d'une fusion entre la société G (20.000 actions) et la société S (15.000 actions) sur la base des bilans suivants établis au 31 décembre N en milliers de francs, après affectation du résultat:

Bilan société G en milliers de francs :

<b>ACTIF</b>	<b>BRUT</b>	<b>A O U P</b>	<b>NET</b>	<b>PASSIF</b>	<b>MONTANT</b>
IMM INCORPORELLES(1)	700		700	CAPITAL	2000
IMMO CORPORELLES(2)	8500	900	7600	RESERVES	3500
STOCKS	400		400	PROVISIONS REGLEMENTEES	800
CREANCES	800	200	600		
DISPONIBILITES	100		100	DETTES	2500
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>13500</b>	<b>1100</b>	<b>12400</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12400</b>

(1) Ce poste correspond au fonds commercial dont la valeur est estimée à 800.000

(2) : éléments évalués à un montant de 7.850.000

Bilan société S en milliers de francs :

<b>ACTIF</b>	<b>BRUT</b>	<b>A O U P</b>	<b>NET</b>	<b>PASSIF</b>	<b>MONTANT</b>
FRAIS D'ETABLISSEMENT	150	100	50	CAPITAL	500
IMMO CORPORELLES	400	720	680	RESERVES	300
STOCKS	1200		1200	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	150
CREANCES	800	80	720	PROVISIONS POUR RISQUES	200
DISPONIBILITES				DETTES	300

	300		300		800
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6</b> <b>850</b>	<b>900</b>	<b>5</b> <b>950</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5</b> <b>950</b>

**Le traité de fusion prévoit les dispositions suivantes :**

1/ La société G absorbe la société S

2/ Les éléments d'actifs sont apportés pour les valeurs suivantes :

- Fond commercial..... 500.000
- Immobilisations corporelles..... 3.980.000
- Autres éléments d'actif..... valeurs nettes comptables

3/ La société absorbante prend en charge l'intégralité des dettes ainsi que des éléments pour lesquels des provisions pour risques ont été constituées.

4/ La parité d'échange est déterminée en prenant pour base les actifs nets comptables corrigés ou valeurs mathématiques intrinsèques de chacune des sociétés.

**Solution:**

**- Calcul de l'actif net comptable corrigé de G :**

Capital.....	2.000.000
Réserves.....	1.350.000
Provisions réglementées.....	800.000
Plus values sur fond commercial...	100.000
Plus values sur immo corporelles....	250.000
.....	
<b>Actif net comptable corrigé</b>	<b>4.500.000</b>

Valeur de l'action G = 4.500.000 / 20.000 = **225**

**- Calcul de l'actif net comptable corrigé de S :**

Capital.....	1.500.000
Réserves.....	300.000
Subventions d'investissement .	150.000
Plus values sur fond commercial...	500.000
Plus values sur immo corporelles....	300.000
Actif fictif.....	-50.000
.....	

Actif net comptable corrigé 2.700.000

Valeur de l'action S = 2.700.000 / 15.000 = **180**

- Calcul rapport d'échange

Rapport d'échange = action G / action S = 225/ 180 = **5/4**

Soit 5 actions S pour 4 actions G

Concrètement la société G doit remettre aux actionnaires de la société S 4 actions G en échange de 5 actions S.

En conséquence, pour rémunérer les apports des actionnaires de la société S, la société G doit émettre : 15.000 \* 4/5 = 12.000 actions

- Calcul de la prime de fusion :

Actif net apporté par S ..... 2.700.000

Valeur de l'augmentation de capital..... -1.200.000 (12.000\*100)

**Prime de fusion 1.500.000**

- **Ecritures comptables de la société absorbée S :**

488				
1	SOCIETE G	2 700 000		
190	PROVISIONS POUR RISQUES	200 000		
4	DETTES	3 800 000		
282	AMORTISSEMENTS DES IMMO CORPORELLES	720 000		
491	PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS DES CREANCES	80 000		
2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 400 000	
3	STOCKS		1 200 000	
411	CREANCES		800 000	
521	DISPONIBILITES		300 000	
131	RESULTAT DE FUSION		800 000	
	POUR CESSION d°			
261	TITRES SOCIETE G	2 700 000		
4881	SOCIETE G 12.000 ACTIONS DE VN 100 EVALUES A 225 d°		2 700 000	
131	RESULTAT DE FUSION	50 000		
282	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETABLISSEMENT	100 000		
201	FRAIS D'ETABLISSEMENT POUR SOLDE DES ACTIFS FICTIFS d°		150 000	
101	CAPITAL	1 500 000		
111	RESERVES	300 000		
131	RESULTAT DE FUSION	750 000		
14	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	150 000		
461	ACTIONNAIRES SOCIETE S POUR PARTAGE d°		2 700 000	

461		ACTIONNAIRES SOCIETE S	2 700 000	
	261	TITRES SOCIETE G POUR REMISE DE TITRES		2 700 000

### Écritures comptables de la société absorbante G :

201		FOND COMMERCIAL	500 000	
2		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 980 000	
3		STOCKS	1 200 000	
411		CREANCES	800 000	
521		DISPONIBILITES	300 000	
		PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS DES CREANCES		80 000
	491			
	19	PROVISIONS POUR RISQUES		200 000
	4	DETTES		3 800 000
	4882	SOCIETE S POUR APPORT SOCIETE S d°		2 700 000
488				
2		SOCIETE S	2 700 000	
	101	CAPITAL		1 200 000
	105	PRIME DE FUSION POUR AUGMENTATION DE CAPITAL		1 500 000

### V – Sociétés préalablement dépendants:

En pratique, il arrive fréquemment de telles participations existent, soit qu'il s'agisse d'une situation antérieure de fait, soit que cette prise de participation ait été faite dans le but qu'une société obtienne un pouvoir dans l'autre pour faciliter le déclenchement de la décision de fusion.

De telles participations posent des problèmes lors de la fusion :

- pour l'évaluation des valeurs mathématiques des titres lorsque la parité d'échange en dépend totalement ou partiellement
- pour éviter que la société absorbante ou nouvelle n'ait ses propres titres dans son actif à l'issue de l'opération.

Afin de considérer les divers cas que l'on rencontre, nous envisagerons successivement trois exemples, suivant que l'une ou l'autre des sociétés détient une participation dans l'autre ou qu'il existe des participations réciproques entre les deux sociétés.

Dans les trois cas, nous considérons que les rapports d'échange sont évalués sur la base des valeurs mathématiques intrinsèques et que les parités sont liées à ces valeurs d'apport.

**V- 1- : Cas ou la société absorbante détient une participation dans la société absorbée :**

**Exemple d'application 1 :**

La société A détient 20% des actions de la société anonyme B et absorbe cette dernière. Le rapport d'échange des titres s'établit sur la base des valeurs mathématiques respectives des actions. Après l'arrêté des comptes, les comptes de bilan apparaissent ainsi en milliers de francs CFA:

ACTIF	SOCIETE A	SOCIETE B	PASSIF	SOCIETE A	SOCIETE B
IMMOBILISATIONS	3 200 000	1 300 000	CAPITAL	3 000 000	1 000 000
TITRESB(2000 actions)	240 000		RESERVES	690 000	500 000
MARCHANDISES	300 000	200 000	FOURNISSEURS	310 000	200 000
CLIENTS	200 000	150 000			
BANQUE	60 000	50 000			
TOTAL ACTIF	<b>4 000 000</b>	<b>1 700 000</b>	TOTAL PASSIF	<b>4 000 000</b>	<b>1 700 000</b>

L'apport de B est évalué sur la base de la valeur comptable des éléments apportés

**Solution :**

**Valeurs d'apport :**

Actif net de B :

Actif réel .....	1.700.000	ou	Capital .....	1.000.000
Fournisseurs.....	- 200.000		Réserves .....	500.000
	.....		.....	
	1.500.000		1.500.000	

Cet actif appartient pour 1.500.000 (2.000/ 10.000) = 300.000 à la société A et pour 1.500.000 ( 8.000/10.000) = 1.200.000 aux autres actionnaires de B

**Parité :**

Valeur mathématique de l'action B :  $b = 1.500.000/10.000 = 150$ , soit pour les actions détenues par A une plus value de  $150 - 120 = 30$  par titre, les actions B ayant été acquises pour  $240.000 / 2.000 = 120$

D'où l'évaluation des actions A :

Capital .....	3.000.000
Réserves.....	690.000
Plus values sur action B .....	60.000

(150-120) 2.000 .....  
 3.750.000

Valeur mathématique de l'action A :  $a = 3.750.000 / 15.000 = 250$

D'où la parité  $a/b = 250/150 = 5b=3a$  ou  $b = 3/5a$

**Rémunération :**

La part de la société A se substituera aux titres détenus qui seront annulés.

La part des autres actionnaires (8.000 actions) est à rémunérer par une création d'actions :  $(10.000 - 2.000) * 3/5 = 4.800$  actions A

Ces 4.800 actions A seront remises aux actionnaires de B autres que A lors de la dissolution de la société B. 4.800 actions A seront remises contre 8.000 actions B, soit 3A contre 5B.

**Prime de fusion :**

Valeur de l'actif net apporté par B ..... 1.500.000  
 Augmentation de capital :  $4.800 * 200$ ..... -960.000  
 Actions B annulés ..... -240.000  
 Prime de fusion ..... **300.000**

Cette prime de fusion peut être décomposée en :

Prime de fusion proprement dite :  $(250-200) * 4.800 = 240.000$

Plus value de fusion  $150 (2.000) - 240.000 = 60.000$

**Ecritures de la société absorbée B :**

**Cession**

488 1		SOCIETE A	1 500 000	
	40 1	FOURNISSEURS	200 000	
	2	IMMOBILISATIONS		1 300 000
	31 1	MARCHANDISES		200 000
	41 1	CLIENTS		150 000
	52 1	BANQUE		50 000
		SUIVANT CONTRAT DE FUSION		

**Rémunération :**

261		TITRES SOCIETE A	1 200 000	
	488 1	SOCIETE A		1 200 000
		4 800 ACTIONS DE VALEUR NOMINALE 100 EVALUEES A 250		

### Droits des actionnaires

1013		CAPITAL	1 000 000	
111		RESERVES	500 000	
	4881	SOCIETE A		300 000
	4611	ACTIONNAIRES AUTRES QUE A		1 200 000
		POUR PARTAGE		

### Remise de titres:

4611		ACTIONNAIRES	1 200 000	
	261	TITRES SOCIETE A		1 200 000
		REMISE DE 4 800 ACTIONS CONTRE 8 000 ACTIONS B		

### Ecritures de la société absorbante A:

#### Apport :

2		IMMOBILISATIONS	1 300 000	
311		MARCHANDISES	200 000	
411		CLIENTS DE B	150 000	
521		BANQUE	50 000	
	401	FOURNISSEURS DE B		200 000
	488 2	SOCIETE B B, SON APPORT SUIVANT CONTAT FUSION		1 500 000

#### Augmentation de capital :

488 2		SOCIETE B	1 500 000	
	1013	CAPITAL		960 000
	105	PRIME DE FUSION		300 000
	261	TITRES SOCIETE B		240 000
		4 800 ACTIONS REMISES A B ET ANNULLATION TITRES DETENUS		

**V – 2- Cas ou la société absorbée détient une participation dans la société absorbante :**

**Exemple :**

La société anonyme A envisage d'absorber la société anonyme B qui détient 10% des actions de A.

A la date de fusion, les comptes de bilan font apparaître les situations suivantes :

ACTIF	SOCIETE A	SOCIETE B	PASSIF	SOCIETE A	SOCIETE B
IMMOBILISATIONS	18 500 000	4 000 000	CAPITAL ( 1)	15 000 000	4 200 000
TITRES A		1 800 000	RESERVES	5 000 000	1 600 000
MARCHANDISES	1 500 000	500 000	FOURNISSEURS	1 500 000	1 200 000
CLIENTS	800 000	500 000			
BANQUE	700 000	200 000			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>21 500 000</b>	<b>7 000 000</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>21 500 000</b>	<b>7 000 000</b>

(1) : Le capital est constitué de 30.000 actions A et 21.000 actions B

Le contrat de fusion précise que la parité d'échange des titres est établie sur la base des valeurs mathématiques et que lesdites valeurs seront déterminées d'après les valeurs comptables à l'exception des actions A détenues par B qu'il importe d'évaluer et d'un fond de commerce de 200.000 chez B et de 1.000.000 chez A.

**Solution :**

Deux solutions peuvent être envisagées :

- soit un apport de la totalité de l'actif net de la société absorbée, y compris les titres de la société absorbante qu'elle détient, ces titres étant ensuite annulés par réduction de capital pour que la société absorbante ne reste pas détentrice de ses propres actions.
- Soit un apport de l'actif net de la société absorbée en excluant les titres, lesquels sont ensuite remis aux actionnaires de la société absorbée en même temps que ceux qui ont rémunéré l'apport.

La première solution faisant apparaître sans ambiguïté l'éventuelle plus value sur les titres comme une plus value de fusion, elle est la plus généralement employée

**Calculs**

**Valeurs d'apport :**

Evaluations des actions de A

-Capital .....	15.000.000
- Réserves.....	5.000.000
- Plus value sur fonds de commerce....	1.000.000
	.....
	21.000.000

Valeur mathématique de l'action A :  $a = 21.000.000 / 30.000 = 700$

Actif net de B :

- Capital .....	4.200.000
- Réserves.....	1.600.000
- Plus value sur fond de commerce.....	200.000
- + value sur actions (3.000*700 -1.800.000	300.000
	.....
	6.300.000

Valeur mathématique de l'action B :  $b = 6.300.000 / 21.000 = 300$

### Parité :

Compte tenu des valeurs mathématiques respectives, la parité s'établit comme suit :

$$a/b = 700/300 \text{ ou } 7b = 3a \text{ ou } b=3/7 \text{ de } a$$

Il y aura lieu de remettre 3 actions A contre 7 actions B

Rémunération :

Valeur d'apport : 6.300.000

Evaluation des actions à créer : 700

Nombre d'actions à créer :  $6.300.000 / 700 = 9.000$  actions ou  $21.000 * 3/7$

Prime de fusion :

- Valeur d'apport .....	6.300.000
- Augmentation de capital : 500*9.000.....	-4.500.000
	.....
	1.800.000
Annulation +values sur les 3.000 actions A apportées par B	300.000
Prime de fusion effective .....	1.200.000

### Ecritures de la société absorbée

#### Cession

488				
1		SOCIETE A	6 300 000	
401		FOURNISSEURS	1 200 000	

	2	IMMOBILISATIONS		4 000 000
	26 1	TITRES SOCIETE A		1 800 000
	31 1	MARCHANDISES		500 000
	41 1	CLIENTS		500 000
	52 1	BANQUE		200 000
	13 1	RESULTAT DE FUSION		500 000
		SUIVANT CONTRAT DE FUSION		

**Rémunération :**

261		TITRES SOCIETE A	6 300 000	
	488 2	SOCIETE A		6 300 000
		9000 ACTIONS DE VALEUR NOMINALE 500 EVALUEES A 700		

**Droits des actionnaires :**

101 3		CAPITAL	4 200 000	
111		RESERVES	1 600 000	
131		RESULTAT DE FUSION	500 000	
	4611	ACTIONNAIRES SOCIETE B		6 300 000
		POUR PARTAGE		

**Remise des titres:**

4611		ACTIONNAIRES SOCIETE B	6 300 000	
	261	TITRES SOCIETE A		6 300 000
		REMISE DE 9000 ACTIONS A CONTRE 21000 B		

**Ecritures de la société absorbante :**

**Apport :**

2		IMMOBILISATIONS	4 000	
215		FOND DE COMMERCE	200	
261		TITRES SOCIETE A	2 100	

311		MARCHANDISES	000	500	
411		CLIENTS DE B	000	500	
521		BANQUE	000	200	
	401	FOURNISSEURS DE B			1 200 000
	488 2	SOCIETE B			6 300 000
		B, SON APPORT SUIVANT CONTRAT DE FUSION			

### Augmentation de capital :

488 2		SOCIETE B	6 300 000	
	1013	CAPITAL SOCIAL		4 500 000
	105	PRIME DE FUSION		1 800 000
		9 000 ACTIONS REMISES A B		

### Réduction du capital :

101 3		CAPITAL SOCIAL	1 500 000	
	105	PRIME DE FUSION	600 000	
		TITRES SOCIETE A		2 100 000
		ANNULATION DE 3 000 ACTIONS DE VALEUR NOMINALE 500 EVALUEES A 700		

### V – 3- Cas des participations réciproques :

#### Exemple:

La société anonyme A absorbe la SA B. Chacune des deux sociétés détient 8% du capital de l'autre. Les comptes de bilan s'établissent respectivement ainsi à la date de fusion en milliers de francs:

ACTIF	SOCIETE A	SOCIETE B	PASSIF	SOCIETE A	SOCIETE B
IMMOBILISATIONS	2 450 000	2 300 000	CAPITAL(1)	2 000 000	2 000 000
TITRES B (2)	200 000	240 000	RESERVES	960 000	620 000
MARCHANDISES	200 000	250 000	FOURNISSEURS	40 000	280 000
CLIENTS	100 000	400 000	EMPRUNTS		300 000
BANQUE	50	10			

	000	000			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 200 000</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 200 000</b>

(1) : le nombre d'actions de la société A est de 20.000 et celui de B 10.000

(2) : le nombre de titres détenus par A sur B est de 800 et de B sur A est de 1.600

Le contrat de fusion précise que la parité d'échange des titres résulte de l'évaluation des valeurs mathématiques sur la base des bilans mais en tenant néanmoins compte de plus values de 1.000.000 sur les immobilisations de A et de 300.000 sur celles de B.

**Solution:**

- **Calculs** : évaluation des valeurs mathématiques intrinsèques de A et B :

Soient a et b ces deux valeurs.

**Société A**

Capital .....	2.000.000
Réserves.....	960.000
+ Values sur immo.....	1.000.000
+ Values sur titres.....	800 (b- 250)

**Société B**

2.000.000
620.000
300.000
1.600 (a – 150)

D'où  $20.000 a = 800b + 4.160.000$  et  $10.000 b = 1.600a + 3.160.000$

La résolution de ce système d'équations donne: **a = 200 et b= 300**

- **Parité** :

$a/b = 200/300 = 2/3$  ou  $b = 2/3 a$

- **Rémunération:**

La part des autres actionnaires de B (10.000 – 800 = 9.200) est à rémunérer par une création d'actions respectant la parité.

Le nombre d'actions à émettre =  $9.200 * 3/2 = 13.800$

Ces 13.800 actions de A seront remises aux actionnaires de B autres que A lors de la dissolution de la société B, l'échange se faisant à raison de 3A contre 2B

- **Prime de fusion** :

- Valeur de l'actif net apporté ..... 3.000.000

- Augmentation de capital.....- 1.380.000 (13.800\*100)
- Titres B annulés ..... - 200.000

Prime de fusion **1.420.000**

Annulation des 1.600 actions A apportés par B..... -160.000

Prime de fusion effective ..... **1.260.000**

Cette prime de fusion peut être décomposée ainsi :

- Prime de fusion proprement dite..... 1.220.000 (200-100) (13 800 – 1.600)
- Plus value de fusion sur titres détenus : 40.000 (300\*800- 200.000)

**Ecritures comptables chez la société absorbée :**

4881	SOCIETE A	3 000 000	
16	EMPRUNT	300 000	
401	FOURNISSEURS	280 000	
2..	IMMOBILISATIONS		2 300 000
261	TITRES SOCIETE A		240 000
311	MARCHANDISES		250 000
411	CLIENTS		400 000
521	BANQUE		10 000
131	RESULTAT DE FUSION		380 000
	POUR CESSION SUIVANT CONTRAT DE FUSION		
	d°		
261	TITRES SOCIETE A	2 760 000	
4881	SOCIETE A		2 760 000
	POUR REMUNERATION DE 13800 ACTIONS A		
	DE VN 100 EVALUES A 200		
	d°		
101	CAPITAL	2 000 000	
111	RESERVES	620 000	
131	RESULTAT DE FUSION	380 000	
4881	SOCIETE A		240 000
461	ACTIONNAIRES AUTRES QUE A		2 760 000
	POUR PARTAGE		
	d°		
461	ACTIONNAIRES AUTRES QUE A	2 760 000	
261	TITRES SOCIETE A		2 760 000
	REMISE DE 13 800 ACTIONS A CONTRE 9 200 ACTIONS		
	B		

**Ecritures comptables de la société absorbante:**

2 | IMMOBILISATIONS | 2 600 000 |

261	TITRES SOCIETE A	320 000	
311	MARCHANDISES	250 000	
411	CLIENTS	400 000	
521	BANQUE	10 000	
161			EMPRUNT
401			FOURNISSEURS
488			
2			SOCIETE B
	POUR APPORT SOCIETE B		3 000 000
	d°		
488			
2	SOCIETE B	3 000 000	
101			CAPITAL
105			PRIME DE FUSION
261			TITRES SOCIETE B
	POUR AUGMENTATION DE CAPITAL		1 380 000
	d°		1 420 000
			200 000
101	CAPITAL	160 000	
105	PRIME DE FUSION	160 000	
261			TITRES SOCIETE A
	POUR REDUCTION DE CAPITAL : ANNULATION DE 1		320 000
	600		
	ACTIONS DE VALEUR NOMINALE 100 EVALUEES A		
	200		

### ETUDE DE CAS SUR LA FUSION:

### Cas 1 :

Les associés de la SA X décident de céder leurs affaires à la société Y. Les valeurs mathématiques intrinsèques des deux sociétés X et Y sont supposées égales respectivement à 64.750 et 74.000

Les bilans des deux sociétés se présentent comme suit en milliers de francs au 31-12-N

<b>ACTIF</b>	<b>SOCIETE X</b>	<b>SOCIETE Y</b>	<b>PASSIF</b>	<b>SOCIETE X</b>	<b>SOCIETE Y</b>
CHARGES A REPARTIR	-	500 000	CAPITAL	20 000 000	45 000 000
TERRAIN	650 000	-	PRIME D'EMISSION	1 000 000	-
BATIMENT	4 500 000	40 000 000	RESERVES	2 000 000	15 000 000
MATERIEL DE TRANSPORT	2 250 000	18 000 000	EMPRUNT	-	3 000 000
STOCK MARCHANDISES	6 000 000	500 000	FOURNISSEUR S	300 000	500 000
CLIENTS	4 000 000	-			
CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	750 000	2 500 000			
BANQUE	4 850 000	1 500 000			
CAISSE	300 000	500 000			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>23 300 000</b>	<b>63 500 000</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>23 300 000</b>	<b>63 500 000</b>

### **Travail à faire :**

1/ Déterminer le nombre d'actions nouvelles émises pour rémunérer l'apport des actionnaires de la société X.

2/ Pour une question de majorité, les modalités d'échange des actions se font ainsi : les actionnaires X reçoivent 3 actions Y pour 5 actions X de nominal 50.000 plus une soulte payée par la banque de la société Y . Calculer le montant de la soulte.

3/ Passer les écritures comptables au journal de X et Y

**NB :** la valeur nominale de l'action X est égale à 50.000

L'échange se fait sur la base des valeurs mathématiques

### Cas 2 :

### Enoncé :

Les bilans résumés de deux sociétés anonymes A et B se présentent comme suit au 31-12-N après répartition des bénéfices en milliers de francs.

**SOCIETE A :**

<b>ACTIF</b>	<b>MONTANT</b>	<b>PASSIF</b>	<b>MONTANT</b>
IMMOBILISATIONS COORPORELLES	1 892 400	CAPITAL (10 000 actions)	1 000 000
TITRES SOCIETE B ( 80 actions)	7 600	RESERVE LEGALE	100 000
STOCKS	200 000	AUTRES RESERVES	900 000
CREANCES	200 000		
DISPONIBILITES	180 000	DETTES	480 000
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 480</b> <b>000</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 480</b> <b>000</b>

**SOCIETE B :**

<b>ACTIF</b>	<b>MONTANT</b>	<b>PASSIF</b>	<b>MONTANT</b>
IMMOBILISATIONS COORPORELLES	70 000	CAPITAL (1 000 actions)	100 000
TITRES SOCIETE A (500 actions)	50 000	RESERVE LEGALE	4 000
STOCKS	14 000		
CREANCES	5 000		
DISPONIBILITES	5 000	DETTES	40 000
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>144 000</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>144</b> <b>000</b>

La société A envisage d'absorber la société B

Le contrat de fusion stipule que la parité d'échange des titres est établie sur la base des valeurs mathématiques intrinsèques déterminées à partir des bilans et compte tenu de plus values sur immobilisations évaluées à 154.640 à la société A.

Les apports sont repris pour leur valeur comptable, sauf les titres de participation

**Travail à faire :**

- 1/ Calculer la valeur mathématique intrinsèque des deux sociétés
- 2/ Préciser le rapport d'échange et le nombre d'actions à émettre
- 3/ Calculer et décomposer la prime de fusion
- 4/ Présenter les écritures comptables de fusion au niveau des deux sociétés

## THEME 2 : LA SCISSION

### I- Définition:

La scission est la transmission d'un patrimoine d'une société, soit à deux ou plusieurs sociétés existantes, soit à deux ou plusieurs sociétés nouvelles, chacune recevant une fraction de ce patrimoine.

### II- Les caractéristiques de l'opération:

- Transmission universelle du patrimoine de la société scindée ;cette transmission est cependant réalisée au profit de deux ou plusieurs autres sociétés.
- Dissolution sans liquidation de la société scindée
- Echange de droits sociaux : les associés de la société scindée doivent devenir associés de chacune des sociétés bénéficiaires des apports à proportion des droits qu'ils détiennent dans le capital de la société scindée.
- Les aspects juridiques et comptables de la scission sont similaires à ceux de la fusion.

### III- Les modalités de l'opération:

L'opération comporte les différentes étapes suivantes:

- Détermination des parités d'échange
- Fixation du montant des augmentations de capital dans les sociétés bénéficiaires des apports
- Comptabilisation de l'opération dans les comptes des différentes sociétés

### IV- Exemple d'application:

Les bilans des sociétés A et B se présentent de la manière suivante au 31-12- N comme suit en milliers de francs:

### Société A

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
	1 000		1 000
IMMOBILISATIONS	000	CAPITAL	000
STOCKS	20	RESERVES	50
CREANCES	50	DETTES FINANCIERES	20
DISPONIBILITES	5	DETTES D'EXPLOITATION	5
TOTAL ACTIF	1 075	TOTAL PASSIF	1 075
	000		000

### Société B

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
	18		15
IMMOBILISATIONS	500	CAPITAL	000
STOCKS	11	RESERVES	10
CREANCES	5	DETTES FINANCIERES	10
DISPONIBILITES	5	DETTES D'EXPLOITATION	5
TOTAL ACTIF	40	TOTAL PASSIF	40
	000		000

Le capital de la société B est composé de 100 actions

#### **Informations relatives à la scission :**

- B est scindée en deux branches sur la base du bilan au 31-12-N
- L'ensemble du patrimoine hors créances est repris par la société A concurrente de la société B. La société A est dotée d'un capital de 10.000 actions de nominal 100 mais dont la valeur de marché est de 200.
- L'actif net de B à apporter doit subir une décote de 5.000 à appliquer aux immobilisations.
- Les créances de B sont récupérées pour leur valeur nominale par une société de recouvrement au capital de 100 actions de nominal 500 et de valeur 1.000
- Chacune des sociétés attributaires émet des actions pour rémunérer les apports de B.

**Travail à faire :** il est demandé de procéder à l'enregistrement des écritures liées à l'opération de scission.

**Solution:**

Deux sociétés reprennent le patrimoine de B :

La société A au capital de 10.000 actions de nominal 100 et de valeur 200 reçoit l'ensemble du patrimoine hors créances, celles-ci étant reprises par une société d'affacturage pour la valeur mathématique diminuée d'un abattement de 5.000

La valeur du patrimoine à apporter à A et à B est calculée comme suit :

ELEMENTS	MONTANT
IMMOBILISATIONS	18 500
STOCKS	11 500
DISPONIBILITES	5 000
DETTES FINANCIERES	- 10 000
DETTES D'EXPLOITATION	- 5 000
MOINS VALUES SUR IMMOBILISATIONS	- 5 000
<b>TOTAL DES APPORTS à A</b>	<b>000 15</b>
CREANCES APORTEES A B	<b>000 5</b>
<b>TOTAL DES APPORTS</b>	<b>000 20</b>

La société bénéficiaire A émettra 75 actions soit 15.000 / 200 en rémunération des apports de B. Elle passera les écritures ci après :

461		ACTIONNAIRES B COMPTE D'APPORT	15 000	
	1012	CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE		7 500
	1051	PRIME D'EMISSION		7 500
		POUR SOUSCRIPTION		
		d°		
	2	IMMOBILISATIONS	13 500	
	3	STOCKS	11 500	
	5	DISPONIBILITES	5 000	
	16	DETTES FINANCIERES		10 000
	4	DETTES D'EXPLOITATION		5 000
	461	ACTIONNAIRES B COMPTE D'APPORT		15 000
		POUR REALISATION APPORT DE B		
		d°		

101				
2		CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE	7 500	
	1013	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE POUR AFFECTATION DU CAPITAL		7 500

- **Apports à la société de recouvrement C :**

Les créances de B étant récupérées par une société de recouvrement au capital de 100 actions de nominal 500 et de valeur 1.000 ; celle – ci rémunérera les apports de B par émission de 5 actions (5.000 / 1.000)

Elle enregistrera les écritures comptables suivantes :

461		ACTIONNAIRES B COMPTE D'APPORT	5 000	
	1012	CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE		2 500
	1013	PRIME D'EMISSION POUR SOUSCRIPTION		2 500
		d°		
4		CREANCES	5 000	
	461	ACTIONNAIRES B COMPTE D'APPORT POUR LIBERATION DES APPORTS DE B		5 000
		d°		
101				
2		CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE	2 500	
	1013	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE		2 500

La société B devant disparaître, comptabilisera les opérations de dissolution. Elle constatera la perte de 5.000 consécutive à la moins value sur immobilisations.

811		VNC ELEMENTS D'ACTIFS	25 000	
16		DETTES FINANCIERES	10 000	
4		DETTES D'EXPLOITATION	5 000	
	2	IMMOBILISATIONS		18 500
	3	STOCKS		11 500
	4	CREANCES		5 000
	5	DISPONIBILITES		5 000
		POUR SORTIE D'ACTIF DES ELEMENTS DU PATRIMOINE		

		d°		
488	1	SOCIETE A	15 000	
488	2	SOCIETE C	5 000	
	82	PRODUIT DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIFS POUR CONSTATATION CREANCES SUR A ET SUR C		20 000
		d°		
82		PRODUIT DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIFS	20 000	
131		RESULTAT DE SCISSION	5 000	
	81	VNC ELEMENTS D'ACTIFS POUR CONSTATATION RESULTAT DE SCISSION		25 000
		d°		
261		TITRES SOCIETE A	15 000	
262		TITRES SOCIETE C	5 000	
	4881			SOCIETE A 15 000
	4882			SOCIETE C 5 000
		POUR RECEPTION ACTIONS DE A ET C		
		d°		
101		CAPITAL	15 000	
111		RESERVES	10 000	
	261			TITRES SOCIETE A 15 000
	262			TITRES SOCIETE A 5 000
	131			RESULTAT DE SCISSION 5 000
		POUR LIQUIDATION DE LA SOCIETE B ET REPARTITION DES ACTIONS RECUES DES SOCIETES BENEFICIAIRES		

### THEME 3 : L'ACQUISITION OU APPORT PARTIEL D'ACTIFS

#### I- Définition:

L'acquisition ou apport partiel d'actifs est l'opération par laquelle une société fait apport à une autre (nouvelle ou existante) d'une partie de ses éléments d'actifs (et éventuellement de passif) et reçoit en contrepartie des titres émis par la société bénéficiaire des apports.

Cette technique permet par exemple à une entreprise de filialiser une branche d'activité en lui attribuant une autonomie économique et juridique. Elle permet également de concentrer en une seule société des activités identiques exercées par plusieurs sociétés appartenant à un même groupe.

#### II- Les caractéristiques de l'opération :

Ces caractéristiques diffèrent sensiblement de celles relatives aux fusions et scissions :

- l'opération n'entraîne pas transfert universel de patrimoine : l'apport porte sur un ou plusieurs éléments isolés (un immeuble, un portefeuille de titres....) ou

sur un ensemble d'éléments d'actif (et éventuellement de passif) constituant une branche d'activité.

- L'opération n'entraîne pas dissolution de la société apporteuse
- L'opération n'entraîne pas non plus échange de droits sociaux : les titres remis en rémunération de l'apport sont en principe conservés par la société apporteuse mais peuvent aussi être répartis entre les actionnaires de celle-ci.

### III- Les modalités de l'opération

L'opération comporte les étapes suivantes :

- la détermination du nombre d'actions à émettre par la société bénéficiaire des apports
- la comptabilisation de l'opération dans les comptes des différentes sociétés.

### IV- Exemple d'application:

Le bilan d'ouverture de l'exercice N de la société P, société anonyme au capital de 50.000 actions de 100 se présente ainsi en milliers de francs :

#### Bilan au 1<sup>er</sup> janvier N

<b>ACTIF</b>	<b>BRUT</b>	<b>A O U P</b>	<b>NET</b>	<b>PASSIF</b>	<b>MONTANT</b>
IMMO CORPORELLES	900	150	750	CAPITAL	500
STOCKS	500	30	200	RESERVES	100
CREANCES	200	30	800		
DISPONIBILITES	60		60	DETTES	460
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1460</b>	<b>210</b>	<b>1250</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1250</b>

La société souhaite transmettre à la société V sa branche « emballages et conditionnements ».

L'opération sera effectuée sur la base des comptes au 1<sup>er</sup> janvier N et pour les valeurs suivantes en milliers de francs.

<b>ELEMENTS</b>	<b>VALEUR COMPTABLE</b>	<b>VALEUR D'APPORT</b>
-----------------	-------------------------	----------------------------

	<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>AMORT PROV</b>	<b>OU</b>	
FONDS COMMERCIAL				800
IMMO CORPORELLES	420	1 220		500
STOCKS	100	1		300
CREANCES	900	100		800
DETTES	950	-		-
<b>TOTAL</b>	<b>470</b>	<b>2 320</b>		<b>3 450</b>

La valeur intrinsèque des actions V est fixée à 360 pour une valeur nominale de 100. Le nombre d'actions à émettre en rémunération de l'apport sera arrondi à la dizaine la plus proche.

Comptabiliser l'opération d'apport partiel d'actif dans les comptes des deux sociétés

### Solution:

- détermination du nombre d'actions à émettre par la société bénéficiaire des apports :

$$3.450.000 / 360 = 9.583,33 = 9.580$$

- comptabilisation de l'opération par la société bénéficiaire des apports :

461			3 450	
1		SOCIETE P COMPTE D'APPORT	000	
	1012	CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE		958
	1051	PRIME D'EMISSION d°		000 2 492
215		FOND COMMERCIAL	000	800

2		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	000	1 500	
3		STOCKS	000	1 300	
4		CREANCES	000	900	
	491	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES			100
	4	DETTES			000
	4611	SOCIETE P COMPTE D'APPORT d°			3 450
101				958	
2		CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE	000		
	1013	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE			958

- comptabilisation dans les comptes de la société apporteuse :

La valeur d'apport de l'ensemble des biens transmis au crédit du compte 82 « produits de cession d'éléments d'actifs apportés et la valeur comptable de ces memes biens au débit du compte 81 « valeurs comptables des éléments d'actifs apportés

488		SOCIETE V	000	4 400	
	82	PRODUITS DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIFS APPORTES			4 400
		d°			000
81		VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS APPORTES	000	3 100	
282		AMORTISSEMENTS DES IMMO CORPORELLES	000	220	
491		PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES	000	100	
	2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 420
	3	STOCKS			000
	4	CREANCES			1 100
		d°			000
4		DETTES	000	950	
	488	SOCIETE V			950
		d°			000
261		TITRES V	000	3 450	

	488	SOCIETE V		3 450 000
--	-----	-----------	--	--------------

A la suite de cet apport partiel, le bilan de la société P se présente ainsi, en milliers de francs :

**Bilan société P au 1<sup>er</sup> janvier N en milliers de francs :**

<b>ACTIF</b>	<b>BRUT</b>	<b>A O U P</b>	<b>NET</b>	<b>PASSIF</b>	<b>MONTANT</b>
IMMO CORPORELLES	580	280	300	CAPITAL	000
TITRES V	450		450	RESERVES	100
STOCKS	400	00	100	RESULTAT <b>(1)</b>	300
CREANCES	200	00	000	DETTES	510
DISPONIBILITES	60		60		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>690</b>	<b>780</b>	<b>910</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>910</b>

(1):  $4.400.000 - 3.100.000 = 1.300.000$  ; cette somme correspond aux plus values constatées sur certains biens apportés : fonds commercial (800.000), immobilisations corporelles (300.000), stocks (200.000)

## ETUDE DE CAS SUR LA SCISSION

### Enoncé :

Au 31-12-N, le bilan de la société V, société anonyme au capital de 15.00 actions de 100 est le suivant en milliers de francs:

<b>ACTIF</b>	<b>BRUT</b>	<b>A O U P</b>	<b>NET</b>	<b>PASSIF</b>	<b>MONTANT</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 000	600	1 400	CAPITAL	500
STOCKS	30 0	-	300	RESERVES	0
CREANCES	15 0	-	150		
DISPONIBILITES	5 0		50	DETTES	0
			-		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 500</b>		<b>1 900</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 900</b>

La société exerce son activité dans deux secteurs distincts, exploitation forestière d'une part, travaux de drainage et traitement des sols d'autre part. Elle souhaite transmettre la première branche d'activité à la société C, la seconde à la société M.

Les opérations seront effectuées sur les bases suivantes :

<b>ELEMENTS</b>	<b>APPORT à C</b>		<b>APPORT à M</b>	
	<b>VALEUR COMPTABLE</b>	<b>VALEUR D'APPORT</b>	<b>VALEUR COMPTABLE</b>	<b>VALEUR D'APPORT</b>
FOND COMMERCIAL	-	250 000	-	100 000
IMMO CORPORELLES	650 000	750 000	750 000	800 000
STOCKS	280 000	280 000	20 000	20 000
CREANCES	120 000	120 000	30 000	30 000

DISPONIBILITES	15 000	000	15 35 000	35 000
DETTES	- 65 000	- 000	65 85 000	- 000
<b>TOTAL</b>	<b>000 000</b>	<b>350 000</b>	<b>750 000</b>	<b>900 000</b>

La parité est fixée sur une base d'évaluation identique à celle retenue pour valoriser les apports de la société V. Quant aux valeurs des actions C et M, elles ont été fixées respectivement à 200 et 300

**Travail demandé :** Comptabiliser l'opération dans les comptes des trois sociétés.

### ETUDE DE CAS SUR L'ACQUISITION OU APPORT PARTIEL D'ACTIFS

La société RAM est une société anonyme au capital de 2.000.000 (actions 100) assurant la production et la commercialisation d'articles de ménage.

Nous savons par ailleurs que compte tenu de l'activité similaire d'une entreprise liée par contrat à la société RAM, la société RIC apportera également au 1<sup>er</sup> janvier N une partie de son activité à la société RAI

#### Annexe :

Bilan résumé de la société RIC au 1<sup>er</sup> janvier N

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
ACTIFS DIVERS	8 050 000	CAPITAL SOCIAL	2 000 000
		RESERVES LEGALE	200 000
		AUTRES RESERVES	1 650 000
		DETTES DIVERSES	4 200 000
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>8 050 000</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 050 000</b>

Conditions de l'apport partiel d'actif de la société RAM:

Sont apportés à la société RAI :

- des actifs divers pour 2.000.000
- des dettes diverses pour 600.000
- des impôts différés transmis pour 100.000

Pour rémunérer cet apport, la société RAI a augmenté son capital de 1.000.000 (actions de 50)

**TAF** : Passer les écritures comptables relatives à l'apport partiel d'actif

#### **Thème 4: La consolidation des comptes:**

Il arrive fréquemment que des sociétés, au lieu d'être totalement indépendantes, fassent partie d'un groupe, ensemble d'entreprises liées financièrement et économiquement et qui dépendent de l'une d'elles dite société mère qui en assure la direction et le contrôle.

L'objectif est de faire apparaître le poids économique du groupe en établissant des documents uniques (bilan et compte de résultat consolidés)

##### **I- Définitions:**

Consolider, c'est substituer au montant des titres de participation qui figure au bilan d'une entreprise, la part des capitaux propres éventuellement retraités de l'entreprise émettrice détenue par la société consolidante, y compris la quote part du résultat de l'exercice, qui correspond à ces titres

##### **II- Périmètre de consolidation et choix de la méthode:**

###### **II- 1- Périmètre de consolidation:**

Fixer le périmètre de consolidation, c'est recenser l'ensemble des sociétés à retenir dans l'entité à consolider, c'est-à-dire déterminer les sociétés consolidantes et les sociétés consolidables.

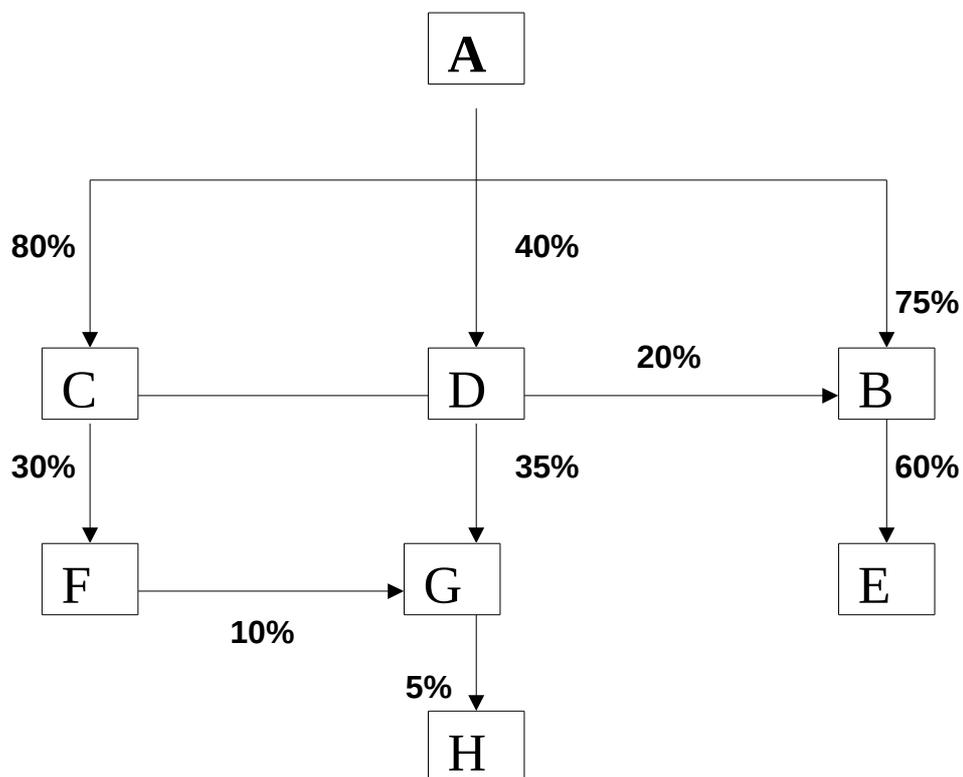
###### **Exemple 1:**

La société A possède 75% du capital de la société B, 80% de C et 40% de D

La société B possède 60% de E et 20% de D

La société D possède 35% de G  
 La société C possède 30% de F  
 La société G possède 10% de F et 5% de H

**Organigramme du groupe:**



Le périmètre de consolidation est ( A, B, C, D, E , F , G )

**II- 2- Pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt:**

Le contrôle ou l'influence que peut avoir une société sur une autre sont mesurés par le pourcentage de contrôle. Il s'agit du pourcentage de droits de vote que la

société consolidante possède directement ou indirectement sur la société à consolider, alors que sa part dans les capitaux propres et le résultat est déterminée par le pourcentage d'intérêt.

**Exemple 1:**

• **Participations directes:**

Une société M possède 60% des actions d'une autre société F

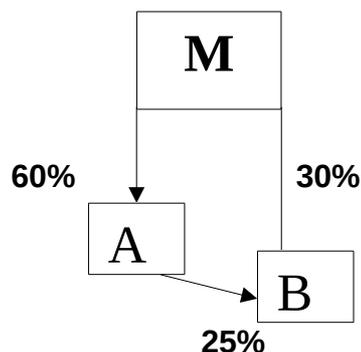
Le pourcentage de contrôle est de 60% de meme que le pourcentage d'intérêt

**Exemple 2:**

\* **Participations directes et indirectes:**

Une société M possède 60% des actions d'une société A et 30% des actions d'une société B. La société A détient 25% des actions de B.

Présentons l'organigramme :



**II-2-1 : Pourcentage de contrôle :**

- de M sur A = 60%
- de M sur B = 55% (soit directement 30% et 25% indirectement)

Du fait du contrôle majoritaire de M sur A par 60% des droits de vote, l'influence de M sur B via A est de 25%.

**II-2-2 : Pourcentage d'intérêt:**

- de M sur A = 60%
- de M sur B = 45% (soit directement 30% et indirectement 15% c'est-à-dire  $60\% \times 25\%$ ).

Supposons que la société M ne possède que 20% de la société A :

Donc le pourcentage de contrôle de M sur B serait alors limité à sa propre participation soit 30%. En effet M ne contrôlant pas A ne peut exercer aucune influence sur B via A.

Le pourcentage d'intérêt de M sur B est égal à  $30\% + 20\% \times 25\% = 35\%$

### **Exemple 3:**

#### **-Participations réciproques :**

La société M possède 45% (a%) des actions de sa filiale étrangère A qui détient elle – même 6% (m%) des actions de M.

Il n'est pas tenu compte des titres de la société M détenus par A pour le calcul du pourcentage de contrôle de M sur A = 45%.

Le calcul du pourcentage d'intérêt nécessite un raisonnement itératif dont nous donnons le résultat :

- % de M sur A :  $(1-m\%) a\% / 1- a\% m\% = 0,4247 = 43,47\%$
- % du groupe sur M =  $1- a\% / 1-a\% m\% = 0,966 = 96,6\%$

Avec a% de titres détenus par M et m% des titres détenus par A.

Selon le degré de contrôle, on considère qu'il y'a contrôle exclusif, ou seulement influence notable ou encore contrôle conjoint ; Les cas sont les suivants :

- majorité des droits de vote directement ou indirectement : contrôle exclusif de droit
- droits de vote > à 40% (sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne plus) : contrôle exclusif de fait
- influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires : contrôle exclusif contractuel :
- droits de vote > = 20% : influence notable
- exploitation en commun d'une filiale : contrôle conjoint

### **III- Choix de la méthode de consolidation:**

- si contrôle exclusif : intégration globale
- si influence notable : mise à équivalence
- contrôle conjoint : intégration proportionnelle

### **Section 1- L'intégration globale:**

### **a – Processus:**

Avant de pouvoir procéder à un bilan consolidé, plusieurs retraitements sont nécessaires en pratique. L'ensemble du processus est schématisé de la manière suivante :

- fixation du périmètre de consolidation : organigramme, calcul des % de contrôle et d'intérêt.
- Retraitements : rendre les valeurs homogènes, méthodes d'évaluations, influence de la fiscalité.
- Ajustements : rendre les comptes réciproques
- Cumuls des comptes : pour les sociétés intégrées seulement
- Eliminations : des comptes réciproques, des résultats internes
- Partage et éliminations des titres
- Présentations des états consolidés

### **b- Retraitements et ajustements préalables:**

- Il s'agit de remises en cause d'enregistrement du dernier exercice, les modifications de capitaux propres affectent le poste résultat : exemple constatation dans une société d'un excédent d'amortissement au dernier exercice
- il s'agit des remises en cause d'enregistrements antérieurs au dernier exercice, les modifications de capitaux propres affectent le poste réserves : exemple constatation dans une société d'un excédent d'amortissement sur les exercices antérieurs.

### **c- Cumuls et éliminations:**

Les ajustements étant effectués et les comptabilités des sociétés rendues homogènes, il y'a lieu :

- de cumuler les comptes de meme appellation, puis
- d'éliminer les comptes réciproques et les traces des opérations internes au groupe.

**Il existe des éliminations qui affectent ni les réserves, ni les résultats qui sont :**

- clients – fournisseurs
- prêts - emprunts
- achats – ventes
- charges financières – produits financiers

En ce qui concerne les effets, si certains ont été remis à l'escompte, l'annulation du compte fournisseurs effets à payer subsistant chez le tiré implique la création du compte clients effets à recevoir chez le tireur avant de l'annuler en créditant concours bancaires.

Concernant les éliminations conduisant à remettre en cause des enrégistrement ayant eu une influence sur la détermination des capitaux propres.

Comme nous l'avons vu précédemment, si ces enrégistrement ont été pratiqués durant l'exercice de consolidation, il y'a lieu de redresser les résultats. S'ils sont antérieurs, le redressement est pratiqué sur les réserves.

Quant aux profits sur stocks, lorsque des biens vendus entre sociétés consolidées ne pas sortis du groupe, meme si ce sont des matières incorporées à un produit fini non vendu, les profits correspondants sont à éliminer.

**Exemple :**

Des transactions entre filiales F1 et F2 d'un groupe, il résulte que F2 détient dans ses stocks des marchandises achetées à F1.

- à la fin de l'exercice N-1 : 60.000 de marchandises vendues par F1 avec un bénéfice de 6.000
- à la fin de l'exercice N : 100.000 de marchandises vendues par F1 avec un bénéfice de 10.000

**Solution :**

- **Pour les comptes de bilan, nous avons les écritures suivantes :**

RESULTAT F1	10 000	
STOCK DE MAARCHANDISES		10 000
ANNULATION PROFIT SUR STOCK FINAL		
d°		
RESERVES F1	6 000	
RESULTAT F1		6 000
ANNULATION PROFIT SUR STOCK INITIAL		

- **pour les comptes de résultat nous avons:**

VARIATION DE STOCKS	10 000	
RESULTAT F1		10 000
ANNULATION PROFIT SUR STOCK FINAL		
d°		
RESULTAT F1	6 000	

		VARIATION STOCKS		6 000
		ANNULATION PROFIT SUR STOCK INITIAL		
		VENTES	60 000	
		ACHATS		60 000
		ANNULATION OPERATIONS RECIPROQUES		
		VENTES	100 000	
		ACHATS		100 000
		ANNULATION OPERATIONS RECIPROQUES		

Il y'a transfert du profit sur stock initial, des réserves au résultat de l'année. Ce résultat augmente bien de la diminution de la charge qu'est le stock final.

Notons qu'en cas de ventes à perte, les pertes sur stocks ne sont pas éliminées en application du principe de prudence.

### Plus values sur cession interne d'immobilisations et de titres:

Il y'a lieu à la suite d'une telle cession:

- d'éliminer la plus value de cession
- de revenir au cout historique, c'est dire au cout d'acquisition de l'immobilisation chez le cédant.
- De corriger les dépréciations pratiquées par l'entreprise cessionnaire ( amortissements ou provisions) en les recalculant sur la base du cout historique.

### Exemple:

Au début de l'exercice N, la société M a vendu pour 1.540.000 à la société A une immobilisation amortissable en 10 ans détenue depuis 3 ans.

- prix d'achats ..... 2.000.000
- amortissements..... 600.000
- valeur nette comptable... 1.400.000
- plus value de cession ..... 140.000

A amortit le bien sur la durée résiduelle, soit 220.000 par an

### Solution:

-pour les comptes de bilan:

	IMMOBILISATIONS	460 000	
	RESULTAT M	140 000	
	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS		600 000
	d°		
	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS	20 000	
	RESULTAT A		20 000

	Annulation supplément d'amortissement		
--	---------------------------------------	--	--

**-pour le compte de résultat :**

	PRODUITS DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF	1 540 000	
	VNC ELEMENTS D'ACTIFS CEDES		1 400 000
	RESULTAT		140 000
	d°		
	RESULTAT	20 000	
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT		20 000
	Annulation supplément d'amortissement		

**- Provisions sur créances internes au groupe et sur titres:**

Elles sont également éliminées par imputation sur les résultats ou sur les réserves suivant le cas:

**- dividendes versés entre sociétés du groupe :**

Enregistrés en produits financiers, ils augmentent les résultats de l'année alors qu'il s'agit pas pour le groupe de nouveaux bénéfices mais d'un transfert interne de ceux de l'année précédente, d'où l'élimination chez la société qui a perçu les dividendes :

- en débitant le compte résultat net
- en créditant le compte réserves

**- Partage et éliminations des titres :**

Après les divers retraitements, ajustements et éliminations, il s'agit d'effectuer la consolidation proprement dite, c'est-à-dire de substituer au montant des titres de participation qui figure dans les comptes d'une société sa part dans les capitaux propres de la filiale qui correspond à ces titres. La part des autres associés constitue les intérêts minoritaires: le partage se fera par application du pourcentage d'intérêt.

**Exemple d'application sur la méthode de l'intégration :**

La société M a deux filiales X et Y. Elle détient 3.000 actions X de valeur nominale 100 acquises 140 et 2.000 actions Y de valeur nominale 120 acquises 150.

Les bilans et comptes de résultats résumés des trois sociétés s'établissent ainsi après retraitements préalables.

Bilan société M en milliers de francs :

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
ACTIFS DIVERS	1 160 000	CAPITAL	850 000
TITRES X	420 000	RESERVES	220 000
TITRES Y	300 000	RESULTAT	60 000
		DETTES DIVERSES	722 600
		DETTES SOCIETE X	7 400
		DETTES SOCIETE Y	20 000
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 880 000</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 880 000</b>

Compte de résultat société M en milliers de francs:

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
ACHATS	2 400 000	VENTES	2 930 000
VARIATION STOCKS	- 10 000	AUTRES PRODUITS COURANTS	29 200
AUTRES CHARGES COURANTES	520 000	PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 600
CHARGES EXCEPTIONNELLES	800		
RESULTAT	60 000		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 970 800</b>	<b>TOTAUL PRODUITS</b>	<b>2 970 800</b>

Bilan société X en milliers de francs :

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
ACTIFS DIVERS	880 000	CAPITAL ( 4 500 ACTIONS)	450 000
CREANCES M	7 400	RESERVES	221 400
		RESULTAT	36 000
		DETTES DIVERSES	180 000
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>887 400</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>887 400</b>

Compte de résultat X en milliers de francs :

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
ACHATS	116 300	VENTES	166 000
VARIATION STOCKS	- 100	AUTRES PRODUITS COURANTS	14 000
AUTRES CHARGES COURANTES	40 000	PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-		
RESULTAT	36 000		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>192 200</b>	<b>TOTAUL PRODUITS</b>	<b>192 200</b>

Bilan société Y en milliers de francs :

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
TERRAIN	340 000	CAPITAL (3 000 ACTIONS)	360 000

ACTIFS DIVERS	500 000	RESERVES	210 000
CREANCES M	20 000	RESULTAT	48 000
		DETTES DIVERSES	242 000
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>860 000</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>860 000</b>

### Compte de résultat Y en milliers de francs:

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
ACHATS	1 100 000	VENTES	1 510 000
VARIATION STOCKS	200	AUTRES PRODUITS COURANTS	36 000
AUTRES CHARGES COURANTES	396 800	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000		
RESULTAT	48 000		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 546 000</b>	<b>TOTAUL PRODUITS</b>	<b>1 546 000</b>

### Informations complémentaires:

- le terrain détenu par la société Y lui a été vendu par la société M avec une plus value de cession de 11.600
- la société M a vendu des marchandises pour un prix de vente de 52.000 à la société X en réalisant un bénéfice égal à 30% du prix de vente. La société X détient encore 100 de ces marchandises en stock.
- Les autres produits figurant au compte résultat de la société M représentent, entre autre un loyer payé par la société Y pour 22.200

### Travail à faire:

- 1/ Etablir l'organigramme du groupe
- 2/ Déterminer la méthode de consolidation
- 3/ Passer les écritures de consolidation
- 4 / Présenter le tableau de valeurs consolidé, le bilan et le compte de résultat

### Solution:

#### 1/ choix de la méthode :

La société M détient  $3.000/4.500 = 2/3$  des titres X

Et  $2000/3000 = 2/3$  des titres de Y

D'où la nécessité de procéder à une intégration globale pour les deux sociétés X et Y puisque la société mère M y détient plus de la moitié des droits de vote.

#### 2/ Cumuls et éliminations

Cumuls et éliminations peuvent être présentées sous forme :

- d'un journal de consolidation reprenant société par société, tous les postes des bilans et comptes de résultats pour les cumuls puis faisant ensuite apparaître les éliminations par jeux d'écriture
- d'un tableau de consolidation : la présentation du journal peut précéder les reports au tableau de consolidation mais il est aussi possible comme ci-dessous de faire les calculs directement dans le tableau de consolidation.

### Evaluation des titres et partage des résultats de X et Y:

ELEMENTS	MONTANT	BILAN X		MONTANT	BILAN Y	
		PART M (2/3)	PART HG (1/3)		PART M (2/3)	PART HG (1/3)
CAPITAL	450 000			360 000		
RESERVES	221 400			210 000		
	671 400	447 600	223 800	570 000	380 000	190 000
TITRES X		420 000	(b)			(b)
TITRES Y					300 000	
RESERV CONSO		27 600			80 000	
		(a)			(a)	
RESULTATS	36 000	24 000(c)	12 000	48 000	32 000(c)	16 000

(a) : réserves accumulées = 27.600 + 80.000 = **107.600**

Elles s'ajoutent aux réserves de la société mère dans les réserves consolidées

(b) : interets hors groupe ou intérêts des minoritaires : 223.400 + 190.000 = **413.800**

Sur résultats : 12.000+16.000 = 28.000

Soit globalement 441.800

(c) : Résultat consolidé : 24.000 + 32.000 = 56.000 s'ajoutent au résultat de la société mère

#### Ecritures de consolidation :

**Cumul :**

	ACTIFS DIVERS	1 160 000	
	TITRES X	420 000	
	TITRES Y	300 000	
	CAPITAL M		850 000
	RESERVES M		220 000
	RESULTAT M		60 000
	DETTES DIVERSES		722 600
	SOCIETE X		7 400
	SOCIETE Y		20 000
	<b>REPRISE BILAN M</b>		
	ACHATS	2 400 000	
	AUTRES CHARGES COURANTES	520 000	
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	800	
	RESULTAT	60 000	
	VENTES		2 930 000
	AUTRES PRODUITS COURANTS		29 200
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		11 600
	VARIATION DE STOCK		10 000
	<b>REPRISE COMPTE RESULTAT M</b>		
	ACTIFS DIVERS	880 000	
	SOCIETE MERAVI	7 400	
	CAPITAL X		450 000
	RESERVES X		221 400
	RESULTAT X		36 000
	DETTES DIVERSES		180 000
	<b>REPRISE BILAN X</b>		
	ACHATS	116 300	
	AUTRES CHARGES COURANTES	40 000	
	RESULTAT	36 000	
	VENTES		166 000
	AUTRES PRODUITS COURANTS		14 000
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		12 200
	VARIATIONS STOCKS		100
	<b>REPRISE COMPTE DE RESULTAT X</b>		
	TERRAINS	340 000	
	ACTIFS DIVERS	500 000	
	SOCIETE M	20 000	
	CAPITAL Y		360 000
	RESERVES Y		210 000
	RESULTAT Y		48 000
	DETTES DIVERSES		242 000
	<b>REPRISE BILAN Y</b>		
	ACHATS	1 100 000	

	VARIATION STOCKS	200	
	AUTRES CHARGES COURANTES	396 800	
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000	
	RESULTAT	48 000	
	VENTES		1 510 000
	AUTRES PRODUITS COURANTS		36 000
	<b>REPRISE COMPTE DE RESULTAT Y</b>		

### **Eliminations et partage :**

	CAPITAL X	450 000	
	RESERVES X	221 400	
	TITRES X		420 000
	RESERVES CONSOLIDEES		27 600
	RESERVES DES MINORITAIRES		223 800
	RESULTAT X	36 000	
	RESULTAT CONSOLIDE		24 000
	RESULTAT DES MINORITAIRES		12 000
	CAPITAL Y	360 000	
	RESERVES Y	210 000	
	TITRES Y		300 000
	RESERVES CONSOLIDEES		80 000
	RESERVES DES MINORITAIRES		190 000
	RESULTAT Y	48 000	
	RESULTAT CONSOLIDE		32 000
	RESULTAT DES MINORITAIRES		16 000
	RESERVES M	220 000	
	RESULTAT M	48 370	
	RESERVES CONSOLIDEES		220 000
	RESULTAT CONSOLIDE		48 370
	RESULTAT	11 600	
	TERRAIN		11 600
	ANNULATION PROFIT STOCK FINAL		
	PRODUITS EXCEPTIONNELLES	11 600	
	RESULTAT		11 600
	ANNULATION PROFIT SUR STOCK FINAL		
	RESULTAT	30	
	STOCK MARCHANDISES		30
	ANNULATION PROFIT STOCK FINAL		
	VARIATION STOCK	30	
	RESULTAT		30

		ANNULATION PROFIT STOCK FINAL		
		VENTES	52 000	
		ACHATS		52 000
		ANNULATION COMPTES RECIPROQUES		
		AUTRES PRODUITS COURANTS	22 200	
		AUTRES CHARGES COURANTES		22 200
		SOCIETE X	7 400	
		SOCIETE Y	20 000	
		SOCIETE M		7 400
		SOCIETE M		20 000
		ANNULATION COMPTES RECIPROQUES		

### Etablissons le tableau de résultats consolidés :

ELEMENTS D'ACTIF	SOCIETE M	SOCITE X	SOCIETE Y	CUMUL	CORRECTION		VALEURS CONSOLIDEES
					S	S	
ACTIF DIVERS	1 160 000	880 000	840 000	2 880 000	-	11 630	2 868 370
TITRES X	420 000	-	-	420 000	-	420 000	
TITRES Y	300 000	-	-	300 000	-	300 000	
CREANCES	-	7 400	20 000	27 400	-	27 400	
<b>TOTAL ACTIF</b>							<b>2 868 370</b>
ELEMENTS PASSIF	SOCIETE M	SOCITE X	SOCIETE Y	CUMUL	CORRECTION		VALEURS CONSOLIDEES
					S	S	
CAPITAL	850 000	450 000	360 000	1 660 000	-	810 000	850 000
RESERVES	220 000	221 400	210 000	651 400	-	651 400	220 000
RESERVES CONSOLIDEES						+107 600	107 600
RESERVES MINORITAIRES						+ 413 800	413 800
RESULTAT MINORIT						+ 28 000	28 000
DETTES	750 000	180 000	242 000	1 172 000	-	27 400	1 144 600
RESULTATS	60 000	36 000	48 000	144 000	-	11 630	104 370
						- 28 000	
<b>TOTAL PASSIF</b>							<b>2 868 370</b>
ELEMENTS CHARGES	SOCIETE M	SOCITE X	SOCIETE Y	CUMUL	CORRECTIONS		VALEURS CONSOLIDEES
					S	S	
ACHATS	2 400 000	116 300	1 100 000	3 616 300	-	52 000	3 564 300
VARIATION STOCKS	- 10 000	- 100	200	- 9 900	-	30	- 9 870
AUTRES CHARGES	520 000	40 000	396 800	956 800		- 22 200	934 600

COURANTES						
CHARGES EXCEPTION	800		1 800			1 800
RESULTATS	60 000	36 000	48 000	144 000	-11 630	132 370(1)
<b>TOTAL CHARGES</b>						<b>4 623 200</b>

ELEMENTS PRODUITS	SOCIETE M	SOCITE X	SOCIETE Y	CUMUL	CORRECTIONS	VALEURS CONSOLIDEES
VENTES	2 930 000	166 000	1 510 000	5 606 000	- 52 000	4 554 000
AUTRES PRODUITS						
COUR	29 200	14 000	36 000	79 200	- 22 200	57 000
PRODUITS EXCEPTION	11 600	12 200		23 800	- 11 600	12 200
<b>TOTAL PRODUITS</b>						<b>4 623 200</b>

### 3/ Comptes consolidés

#### - Bilan :

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
		<b>* PART DE LA SOCIETE MERE</b>	<b>1 281 970</b>
ACTIFS DIVERS	2 868 370	- CAPITAL	850 000
		- RESERVES CONSOLIDEES	327 600
		- RESULTAT CONSOLIDE	104 370
		<b>* PART DES MINORITAIRES:</b>	<b>441 800</b>
		- RESERVES HORS GROUPE	413 800
		- RESULTAT HORS GROUPE	28 000
		DETTES	1 144 600
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 868 370</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 868 370</b>

#### - Résultat consolidé :

-

ELEMENTS	MONTANT
RESULTAT COURANT	
CHIFFRE D'AFFAIRE	4 554 000
AUTRES PRODUITS	57 000
	<b>4 611 000</b>
ACHATS CONSOMMES	3 554 430
( 3 564 200+104 000-113 770)	
AUTRES CHARGES	934 600
RESULTAT AO (1)	<b>121 970</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 800

RESULTAT HAO (2)	10 400
<b>RESULTAT CONSOLIDE (1+2)</b>	<b>132 370</b>
PART GROUPE	104 370
PART HORS GROUPE	28 000

## ETUDE DE CAS SUR LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE

### Enoncé:

Les bilans au 31 12 2009 après répartition des bénéfices de deux sociétés P et B vous est fournis en annexe.

La société P possède 60% du capital de la société B et décide de consolider la société B par la méthode de l'intégration proportionnelle

### Travail à faire

- 1/ Déterminer le pourcentage de contrôle et d'intérêt de P sur B
- 2/ Etablir le tableau des valeurs consolidées
- 3/ Présenter le bilan consolidé au 31/12/2009

### Annexe : Bilan des sociétés P et B au 31 12 2009

#### SOCIETE P

ACTIF	NET	PASSIF	MONTANT
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000 000	CAPITAL SOCIAL	5 000 000
TITRES B	1 200 000	RESERVE LEGALE	500 000
STOCKS	3 000 000	RESERVE REGLEMENTEE	300 000
CREANCES ET DISPONIBILITES	4 000 000	AUTRES RESERVES	1 400 000
		DETTES	4 000 000
TOTAL	11 200 000	TOTAL	11 200 000

#### SOCIETE B

ACTIF	NET	PASSIF	MONTANT
-------	-----	--------	---------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 800 000	CAPITAL SOCIAL	3 000 000
STOCKS	2 000 000	RESERVE LEGALE	300 000
CREANCES ET LIQUIDITES	3 000 000	RESERVE REGLEMENTEE	1 400 000
		AUTRES RESERVES	1 100 000
		DETTES	5 000 000
TOTAL	10 800 000	TOTAL	10 800 000

## Section 2 : L'intégration proportionnelle:

### - Cumuls :

Chaque compte n'est repris que pour une fraction correspondante au pourcentage d'intérêt.

### - Eliminations:

Elimination des opérations réciproques et des résultats internes mais sans excéder le montant intégré lors du cumul.

### Exemple d'application :

Soit un groupe G constitué de deux sociétés :

- société industrielle M détenue à 100% par des personnes physiques
- société de distribution P contrôlée conjointement et exploitée en commun avec la société Y (pourcentage de contrôle = 50%)

Les comptes personnels des sociétés M et P, après d'éventuels retraitements afin d'assurer leur homogénéisation, se présentent de la façon suivante à la clôture de l'exercice N en milliers de francs au 31 -12-N :

ACTIF	SOCIETE M	SOCIETE P	PASSIF	SOCIETE M	SOCIETE P
IMMO CORPORELLES	500	100	CAPITAL	400	120
TITRES P	60	-	RESERVES	165	20
CREANCES CLIENTS	180	290	RESULTAT	30	10
DISPONIBILITES	5	10	DETTES DIVERSES	150	250

TOTAL ACTIF	745	400	TOTAL PASSIF	745	400
-------------	-----	-----	--------------	-----	-----

**Compte de résultat au 31-12-N en milliers de francs :**

CHARGES	SOCIETE M	SOCIETE P	PRODUITS	SOCIETE M	SOCIETE P
ACHATS	1 500	900	VENTES	2 000	1 200
AUTRES CHARGES	670	300	AUTRES PRODUITS	200	10
RESULTAT	30	10			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 200</b>	<b>1 210</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 200</b>	<b>1 210</b>

**Informations complémentaires :**

- créances sur le groupe : chez M sur P : 100
- dettes envers le groupe : chez P sur M : 100 et sur Y : 80
- achats intra- groupe de P au près de M : 400 et au près de Y : 350

**Travail à faire:**

- 1/ Présenter les écritures de consolidation:
- 2/ Présenter le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé

**Solution :**

**• Détermination du périmètre de consolidation:**

La société M exerce un contrôle conjoint avec la société Y sur la société P : par ailleurs, la société P fait réellement l'objet d'une exploitation en commun par les sociétés M et Y.

La société P doit faire l'objet d'une consolidation dans la société M par la méthode de l'intégration proportionnelle.

- Pourcentage de contrôle de M sur M = 100%
- Pourcentage d'intérêt de M sur M = 100%
- Pourcentage de contrôle de M sur P = 50%
- Pourcentage d'intérêt de M sur P = 50%

**• Ecritures de consolidation :**

•

	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500	
	TITRES DE PARTICIPATION P	60	
	CREANCES	180	
	DISPONIBILITES	5	
			CAPITAL
			RESERVES M
			400
			165

		RESULTAT M	30
		DETTES	150
	REPRISE BILAN M		
	d°		
ACHATS		1 500	
AUTRES CHARGES		670	
RESULTAT		30	
			2 000
			200
	REPRISE COMPTE DE RESULTAT M		
	d°		
IMMOBILISATIONS COORPORELLES		50	
CREANCES		145	
DISPONIBILITES		5	
			60
			10
			5
			125
	REPRISE BILAN P A HAUTEUR DE 50%		
	d°		
ACHATS		450	
AUTRES CHARGES		150	
RESULTAT		5	
			600
			5
	REPRISE COMPTE DE RESULTAT P A HAUTEUR DE 50%		
	d°		
DETTES		100	
			100
	ELIMINATIONS COMPTES RECIPROQUES		
	d°		
VENTES		400	
			400
	ELIMINATIONS OPERATIONS RECIPROQUES		
	d°		
RESERVES M		165	
RESULTAT M		30	
			165
			30
	RESERVES CONSOLIDEES		
	RESULTAT CONSOLIDE		
	AFFECTATION RESERVES ET RESULTAT DE M AUX		
	RESERVES ET RESULTAT CONSOLIDES		
	d°		
CAPITAL P		60	
RESERVES P		10	
RESULTAT P		5	
			10
			5
			60
	RESERVES CONSOLIDEES(1)		
	RESULTAT CONSOLIDE(2)		
	TITRES DE PARTICIPATION P		
	REPARTITION DES CAPITAUX PROPRES ET ANNULLATION		
	TITRES DE PARTICIPATION P		

(1) = (120+ 20)\*50% - 60 = 10

(2) = 50% de 10 = 5

**NB** : à noter qu'il n'existe pas de parts des minoritaires ni dans les résultats ou les capitaux propres.

- **Présentation du bilan consolidé:**

<b>ACTIF</b>	<b>MONTANT</b>	<b>PASSIF</b>	<b>MONTANT</b>
IMMOBILISATIONS COORPORELLES	550	CAPITAL	400
CREANCES	225	RESERVES CONSOLIDEES	175
DISPONIBILITES	10	RESULTAT CONSOLIDE	35
		<b>TOTAL PART M</b>	<b>610</b>
		<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>610</b>
		DETTES	175
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>785</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>785</b>

- **Compte de résultat consolidé:**

<b>ELEMENTS</b>	<b>MONTANT</b>
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 200
AUTRES PRODUITS	205
ACHATS	- 1 550
AUTRES CHARGES	- 820
<b>RESULTAT ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>35</b>
PART DES MINORITAIRES	-
<b>PART ENTREPRISE CONSOLIDE</b>	<b>35</b>

## ETUDE DE CAS SUR LA METHODE DE L'INTEGRATION PROPORTIONNELLE

### Enoncé:

Les bilans au 31 12 2009 après répartition des bénéfices de deux sociétés P et B vous est fournis en annexe.

La société P possède 40% du capital de la société B et décide de consolider la société B par la méthode de l'intégration proportionnelle

### Travail à faire

- 1/ Déterminer le pourcentage de contrôle et d'intérêt de P sur B
- 2/ Etablir le tableau des valeurs consolidées
- 3/ Présenter le bilan consolidé au 31/12/2009

### Annexe : Bilan des sociétés P et B au 31 12 2009

#### SOCIETE P

ACTIF	NET	PASSIF	MONTANT
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000 000	CAPITAL SOCIAL	5 000 000
TITRES B	1 200 000	RESERVE LEGALE	500 000
STOCKS	3 000 000	RESERVE REGLEMENTEE	300 000
CREANCES ET DISPONIBILITES	4 000 000	AUTRES RESERVES	1 400 000
		DETTES	4 000 000
TOTAL	11 200 000	TOTAL	11 200 000

#### SOCIETE B

ACTIF	NET	PASSIF	MONTANT
-------	-----	--------	---------



	TITRES DE PARTICIPATION T	350 000
	RESERVES CONSOLIDEES	50 000
	RESULTAT CONSOLIDE	20 000

### ETUDE DE CAS SUR LA MISE EN EQUIVALENCE:

Soit un groupe constitué de deux sociétés M et E ; la société M a participé à la création de E et souscrit 300 actions représentant 30% du capital.

Les bilans et comptes de résultat des sociétés M et E à la fin de l'exercice N se présentent comme suit en milliers de francs CFA.

ACTIF	SOCIETE M	SOCIETE E	PASSIF	SOCIETE M	SOCIETE E
IMMO CORPORELLES	300	120	CAPITAL	200	100
TITRES E (300 TITRES)	30	-	RESERVES	50	70
AUTRES ACTIFS	100	110	RESULTAT	40	10
			PASSIFS DIVERS	140	50
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>430</b>	<b>230</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>430</b>	<b>230</b>

Les comptes de résultat se présentent comme suit en milliers de francs:

CHARGES	SOCIETE M	SOCIETE E	PRODUITS	SOCIETE M	SOCIETE E
CHARGES EXERCICE	460	80	PRODUITS EXERCICE	500	90
RESULTAT	40	10			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>500</b>	<b>90</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>500</b>	<b>90</b>

**NB** : il n'y a pas eu de transactions commerciales ou financières de montant significatif entre ces deux sociétés et il n'y a pas à procéder à d'autres éliminations qu'à celle des titres.

#### Section 4 - La consolidation par étapes:

git de procéder à la consolidation entre A et B dans un premier temps, puis entre le sous groupe AB et M dans un deuxième temps temps.

- Intégration de B dans A (titres B détenus par A)

Les bilans des sociétés M, A et B se présentent comme suit en milliers de francs :

ACTIF M	MONTANT	PASSIF M	MONTANT
IMMOBILISATIONS	235 000	CAPITAL (3.000 actions)	300 000
TITRES A (360 actions)	39 600	RESERVES	10 000
TITRES B (400 actions)	40 000	RESULTAT DE L'EXERCICE	8 000
STOCK	5 000	DETTES	15 600
CREANCES	9 000		
DISPONIBILITES	5 000		
<b>TOTAL</b>	<b>333 600</b>		<b>333 600</b>

ACTIF	SOCIETE A	SOCIETE B	PASSIF	SOCIETE A	SOCIETE B
IMMOBILISATIONS	52 000	84 500	CAPITAL (1)	60 000	100 000
TITRES B (250 ACTIONS)	25 000	-	RESERVES	12 000	4 000
STOCK	13 800	32 500	RESULTAT	12 000	14 000
CREANCES	11 000	10 970	DETTES	23 800	18 000
DISPONIBILITES	6 000	8 030			
<b>TOTAL</b>	<b>107 800</b>	<b>136 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>107 800</b>	<b>136 000</b>

(1) : le capital de A est constitué de 600 actions et celui de B de 1.000 actions

**NB** : il n'y a pas eu de transactions entre les trois sociétés et il n'y a pas à procéder à d'autres éliminations qu'à celle des titres

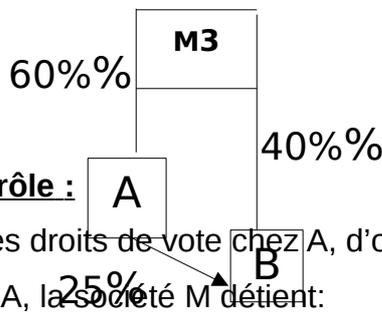
**Travail à faire:**

Etablissez les bilans consolidés en procédant :

- 1 / Par la méthode de la consolidation par étapes
- 2/ Par la méthode de la consolidation directe

**Solution :**

Schématisons l'importance des participations par un organigramme



**Pourcentage de contrôle :**

La société M a 60% des droits de vote chez A, d'où l'intégration globale de A.

Ayant la majorité chez A, la société M détient:

25% des droits de vote de A

40% des droits de vote chez B directement, soit au total 65% des droits de vote chez B, d'où l'intégration globale B.

**Pourcentage d'intérêt :**

Il s'agit de la part sur les patrimoines des autres sociétés que détient la société M.

- part de la société mère sur A : 60%
- part sur B, directement 40%
- indirectement 15% soit 55%

**Consolidation :**

La consolidation peut être conduite de deux manières :

**Consolidation par étapes :**

Il s'agit de procéder à la consolidation entre A et B dans un premier temps, puis entre le sous groupe AB et M dans un premier temps.

- Intégration de B dans A (titres B détenus par A)

ELEMENTS	BILAN B	PART A/B 25%	PART HG 75%
CAPITAL	100 000		
RESERVES	4 000		
	104 000	26 000	78 000

TITRES B		- 25 000	
RESERV CONSO		1 000	
RESULTATS	14 000	3 500	10 500

**Bilan consolidé du sous - groupe AB :**

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
		<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
IMMOBILISATIONS	136 500	<b>PART DE LA SOCIETE A:</b>	88 500
STOCK	46 300	CAPITAL	60 000
CREANCES	21 970	RESERVES CONSOLIDEES	13 000
DISPONIBILITES	14 030	RESULTAT CONSOLIDE	15 500
		<b>PART DES MINORITAIRES:</b>	
		RESERVES MINORITAIRES	78 000
		RESULTAT MINORITAIRES	10 500
			88 500
		DETTES	41 800
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>218 800</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>218 800</b>

**Intégration du sous – groupe AB et de B dans M :**

ELEMENTS	BILAN AB			BILAN B (PART DE A EXCLUE)		
		PART M	PART HG		PART DE M	PART HG
		SUR AB 60%	SUR AB 40%		SUR B 40%	SUR B 35%
CAPITAL	60 000			100 000		
RESERVES	13 000			4 000		
	73 000	43 800	29 200	104 000	41 600	36 400
TITRES A		39 600				
TITRES B					40 000	
RESERV CONSOLIDEES		4 200			1 600	
RESULTAT CONSOLIDE	15 500	9 300	6 200	14 000	5 600	4 900

**D'ou le bilan consolidé:**

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
		<b>* CAPITAUX PROPRES</b>	
IMMOBILISATIONS	371 500	<b>- PART DE LA SOC MERE:</b>	
STOCK	51 300	CAPITAL	300 000
CREANCES	30 970	RESERVES CONSOLIDEES	15 800
DISPONIBILITES	19 030	RESULTAT CONSOLIDE	22 900
			<b>338 700</b>
		<b>- PART DES MINORITAIRES:</b>	
		RESERVES MINORITAIRES	65 600
		RESULTAT MINORITAIRE	11 100
			<b>76 700</b>
		DETTES	57 400

<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>472 800</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>472 800</b>

### Section 5 - Consolidation directe:

Il s'agit d'appliquer directement les pourcentages d'intérêt de M sur B 55% mais en considérant dès lors que les 60% de droits de M sur A portent sur le patrimoine de A, titres B exclus puisqu'ils interviennent par ailleurs dans les droits de M sur B via A.

ELEMENTS	BILAN A (titres B exclus)			BILAN B		
		PART M	PART HG		PART DE M	PART HG
		60%	40%		55%	45%
CAPITAL	60 000			100 000		
RESERVES	12 000			4 000		
	72 000					
TITRES B CHEZ A	- 25 000					
RESERV CONSOLIDEES	47 000	28 200	18 800	104 000	57 200	46 800
RESULTAT CONSOLIDE	12 000	7 200	4 800	14 000	7 700	6 300

Réserves consolidées :  $(28.200 + 57.200) - (39.600 + 40.000) = 5.800$

D'où le bilan consolidé du groupe ci-dessous :

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
		<b>* CAPITAUX PROPRES:</b>	
IMMOBILISATIONS	371 500	<b>- PART DE LA SOC MERE</b>	
STOCK	51 300	CAPITAL	300 000
CREANCES	30 970	RESERVES CONSOLIDEES	15 800
DISPONIBILITES	19 030	RESULTAT CONSOLIDE	22 900
			<b>338 700</b>
		<b>- PART DES MINORITAIRES:</b>	
		RESERVES CONSOLIDEES	65 600
		RESULTAT CONSOLIDE	11 100
			<b>76 700</b>
		DETTES	57 400
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>472 800</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>472 800</b>

### Etude de cas sur la méthode de l'intégration par étapes:

**Enoncé :**

La société anonyme Trimétal a étendu ses activités par deux filiales : la société anonyme Poutrelle et la société Trémeca. Les actions détenues par Trémétal et Poutrelle ont été souscrites à la création des sociétés.

Les bilans des trois sociétés en milliers de francs se présentent comme suit :

<b>ELEMENTS TREMETAL</b>	<b>MONTANT</b>	<b>ELEMENTS TREMETAL</b>	<b>MONTANT</b>
IMMOBILISATIONS	12 000 000	CAPITAL (1600 ACTIONS)	16 000 000
TITRES POUTRELLES	1 200 000	RESERVES	3 000 000
TITRES TRIMECA	900 000	DETTES	2 500 000
STOCKS	3 500 000		
CREANCES	3 000 000		
DISPONIBILITES	900 000		
<b>TOTAL</b>	<b>21 500 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>21 500 000</b>

<b>ELEMENTS</b>	<b>POUTRELLE</b>	<b>TRIMECA</b>	<b>ELEMENTS</b>	<b>POUTRELL E</b>	<b>TRIMECA</b>
IMMOBILISATIONS	1 200 000	1 300 000	CAPITAL	1 600 000	1 500 000
TITRES TRIMECA	300 000	-	RESERVES	400 000	180 000
STOCKS	300 000	300 000	DETTES	500 000	320 000
CREANCES	380 000	300 000			-
DISPONIBILITES	320 000	100 000			-
					-
<b>TOTAL</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 000 000</b>		<b>2 500 000</b>	<b>2 500 000</b>

Le capital de la société poutrelle est constitué de 1.600 actions et celui de Triméca de 5.000 actions.

**Travail à faire :** Présenter le bilan consolidé du groupe par la méthode de la consolidation par étapes et par la méthode de consolidation directe.

### **Section 6 - L'écart de première consolidation:**

L'écart de première consolidation peut d'une sorte de prime que la société mère accepte de payer pour acquérir les titres pour la première fois dans un périmètre de consolidation, ou la manifestation, d'une plus ou moins values économique chez la filiale (différence entre sa valeur intrinsèque et sa valeur comptable). On parlera respectivement d'écart d'acquisition et d'écart d'évaluation

#### **Ecart d'évaluation:**

Les différents écarts (positifs ou négatifs) corrigent les valeurs concernés de la filiale ainsi que les titres de participation

#### **Ecart d'acquisition :**

Classé en immobilisations incorporelles, il corrige la valeur d'acquisition des titres de participation. S'il est positif, il doit être progressivement amorti sur une durée à fixer selon le secteur d'activité (1 à 5 ans avec un max de 20 ans) : dotations aux amortissements à écart d'acquisition.

S'il est négatif, il s'apparente à une provision pour risques, il est alors porté au passif.

**Exemple :** Une société M a acquis pour 1.720 KF, 60% du capital d'une société F. Au moment de l'acquisition, l'actif net de F valait 2.400 KF  
Le terrain comptabilisé 120 KF doit être réestimé de 20%

#### **Solution :**

Ecart de première consolidation =  $1.720 - 2.400 * 60\% = 280$

Ecart d'évaluation global =  $120 * 20\% = 24$

Part de la société mère =  $24 * 60\% = 14,4$

Ecart d'acquisition =  $280 - 14,4 = 265,6$

**Ecritures comptables:**

Les écritures comptables traduisent le réajustement des divers comptes avant élimination des titres de participation

	ECART D'ACQUISITION	265.6	
	TITRES DE PARTICIPATION		265.6
	TERRAIN	24	
	TITRES DE PARTICIPATION		14.4
	INTERETS DES MINORITAIRES		9.6
	Ventilation de l'écart d'évaluation		
	CAPITAUX PROPRES	2 400	
	TITRES PARTICIPATION		1 440
	INTERETS MINORITAIRES		960

**Etude de cas sur l'écart de première consolidation**

**Enoncé:**

Une société M a acquis à la fin de l'exercice N 60% du capital de la société F pour 950.

Les immeubles détenus par la société F figurant au bilan de F pour une valeur nette de 200 ont été estimés à 450 lors de l'acquisition.

Le montant des capitaux propres de F à la date d'acquisition s'élève à 1.200

Les bilans en millions de francs des deux sociétés se présentent comme suit :

ACTIF M	NET	PASSIF M	MONTANT
IMMOBILISATIONS	3 000	CAPITAUX PROPRES	4 000
TITRES F	950		
AUTRES ACTIFS	200	AUTRES PASSIFS	150
TOTAL	4 150	TOTAL	4 150

ACTIF F	NET	PASSIF F	MONTANT
IMMEUBLES	200	CAPITAL SOCIAL	1 200
AUTRES IMMOBILISATIONS	1 100	RESERVES	200
AUTRES ACTIFS	100	AUTRES PASSIFS	200
TOTAL	1 400	TOTAL	1 400

**T.A.F :**

- 1/ Calculer l'écart de première consolidation et décomposer le en écart d'évaluation et en écart d'acquisition
- 2/ Passer les écritures comptables
- 3/ Présenter le bilan consolidé

### **Section 7- LES IMPOTS DIFFERES:**

Rappelons les dispositions réglementaires :

Sont enregistrés au bilan et au compte de résultat consolidé les impositions différées qui résultent :

- du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et son inclusion dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur
- des aménagements et éliminations imposées par la consolidation
- des déficits fiscaux reportables des entreprises comprises dans la consolidation dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices fiscaux futurs est probable

D'où la nécessité de comptabiliser l'impôt différé, actif et passif (en retenant un taux de 25%)

#### **Exemple :**

Des transactions entre filiales F1 et F2 d'un groupe, il résulte que F2 détient dans ses stocks des marchandises achetées à F1 :

- à la fin de l'exercice N-1 : 60.000 de marchandises vendues par F1 avec un bénéfice de 6.000
- à la fin de l'exercice N : 100.000 de marchandises vendues par F1 avec un bénéfice de 10.000

#### **Solution :**

- Pour les comptes de bilan nous avons les écritures suivantes :

		RESULTAT SOCIETE F1	10 000	
--	--	---------------------	--------	--

		STOCK DE MARCHANDISES		10 000
		ANNULATION PROFIT SUR STOCK FINAL		
		RESERVES SOCIETE F1	6 000	
		RESULTAT SOCIETE F1		6 000
		ANNULATION PROFIT SUR STOCK INITIAL		

- Pour les comptes de résultat nous avons :

		VARIATION DE STOCKS	10 000	
		RESULTAT		10 000
		ANNULATION PROFIT SUR STOCK FINAL		
		RESULTAT	6 000	
		VARIATION DE STOCKS		6 000
		ANNULATION PROFIT SUR STOCK INITIAL		

D'où la comptabilisation des impôts différés ci-dessous:

**Profit sur stocks :**

- **Pour le compte de bilan :**

		CREDIT D'IMPOT DIFFERE	1 000	
		RESULTAT DE F1		1 000
		(10 000-6000) X25%		

- **Pour le compte de résultat :**

		RESULTAT F1	1 000	
		IMPOT SUR LES BENEFICES DIFFERES		1 000
		(10.000 – 6.000)* 25%		

- **Dividendes versés entre sociétés du groupe :**

Il n'y a pas de fiscalité différée faire apparaître ; les dividendes bénéficient d'une exonération définitive

- **Déficits fiscaux :**

Les déficits fiscaux reportables donneront lieu, en cas de probabilité suffisante d'imputation, à l'enregistrement d'un impôt différé actif

		CREDIT D'IMPOT DIFFERE	X	
		REPORT A NOUVEAU		X

## **ETUDE DE CAS SUR LES IMPOTS DIFFERES**

Soit une société M, structurellement bénéficiaire au niveau fiscal, qui présente en fin de période:

- des déficits fiscaux reportables de 10.000.000 F
- un profit sur stock résultat d'achats de marchandises effectués au cours de la période auprès des sociétés du groupe de 15.000.000 F.
- une immobilisation acquise auprès d'une société du groupe, cette acquisition ayant entraîné une plus value au niveau du groupe de 20.000.000 (cette plus value ayant déjà fait l'objet d'une écriture d'élimination).

Par ailleurs, dans le cadre des retraitements, des écritures purement fiscales ont été éliminées : amortissements à caractère dérogatoire pour 30.000.000 F , dont 6.000.000 de dotation de l'exercice.

Passer les écritures comptables relatives aux impôts différés sachant que les opérations d'éliminations ont été effectuées.

## Thème 5 : LES COMPTES COMBINÉS

### **Principe:**

Il est fréquent que des entreprises de l'espace OHADA forment un ensemble économique placé sous la domination d'une société ou d'une entité située dans cet espace ou en dehors de cet espace. Cette entité établit probablement des états financiers combinés pour l'ensemble qu'elle contrôle.

L'obligation d'établir des comptes combinés incombe à la société ou à l'entité dominante: lorsqu'elle est située en dehors de l'espace OHADA, elle peut déléguer à l'une des sociétés appartenant au périmètre de combinaison.

Les comptes combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes entreprises comprises dans le périmètre. Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits sont éliminés. Les résultats provenant d'opérations effectuées entre les entreprises combinées sont neutralisés.

Le périmètre de combinaison est pour les comptes combinés ce qu'est le périmètre de consolidation pour les comptes consolidés.

### **Exemple :**

La parisienne société française détient des participations dans les sociétés suivantes :

- Sosso société malienne : 75%
- Bobo société burkinabée: 35%
- Garba société nigérienne : 30%

- Aguégué société béninoise : 5%
- Yoyo société marocaine 80%

Certaines sociétés du groupe détiennent des participations dans d'autres :

- Bobo détient 80% de Aguégué
- Aguégué détient 75% de Yondo société gabonaise

**Déterminer** le périmètre de combinaison sachant que la direction de Garba est assurée par la parisienne

### Etude de cas sur les comptes combinés

La parisienne, société française a reçu les états financiers suivants des filiales dans lesquelles elle détient les participations suivantes :

- 75% du capital de Sosso Mali
- 30% du capital de Garba, Niger sous l'autorité de la parisienne
- 80% du capital de Yoyo Maroc
- 10% du capital de Bobo, Burkina

Les bilans des sociétés au 31-12 – N se présentent en KF comme suit :

ACTIF	SOSSO	GARBA	YOYO	BOBO
IMMOBILISATION NETTES	1 500	220	2 000	3 000
TITRES GARBA	10	-	-	-
TITRES YOYO	20	-	-	-
PRETS	180	-	200	400
STOCKS	140	400	250	429
CREANCES	390	300	100	258
<b>TOTAL</b>	<b>2 240</b>	<b>920</b>	<b>2 550</b>	<b>4 087</b>
<b>PASSIF</b>				
CAPITAL	600	130	1 000	2 000
RESERVES	380	30	70	125
RESULTAT	60	90	120	370
EMPRUNTS	800	250	470	529
DETTES	400	420	890	1 063
<b>TOTAL</b>	<b>2 240</b>	<b>920</b>	<b>2 550</b>	<b>4 087</b>

Les comptes de résultat de l'année N se présentent en TF comme suit :

PRODUITS	SOSSO	GARBA	YOYO	BOBO
VENTES	2 500	4 000	5 000	7 000

PRODUITS ACCESSOIRES	160	100	107	109
PRODUITS FINANCIERS	10	2	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 670</b>	<b>4 102</b>	<b>5 107</b>	<b>7 109</b>
<b>CHARGES</b>				
ACHATS	1 000	2 500	3 500	5 000
VARIATION DE STOCKS	63	187	-	-
SERVICES EXTERIEURS	750	565	500	400
CHARGES PERSONNEL	500	700	844	1 199
DOTATIONS				
AMORTISSEMENTS	260	23	100	15
FRAIS FINANCIERS	7	2	3	25
IMPOTS SUR LE RESULTAT	30	35	40	100
RESULTAT	60	90	120	370
<b>TOTAL</b>	<b>2 670</b>	<b>4 102</b>	<b>5 107</b>	<b>7 109</b>

Vous détenez les informations suivantes au cours de l'exercice :

- Sosso a venu pour 2.000 F de marchandises à Garba et pour 1.000 F de marchandises à Bobo.
- Le stock final de Garba comprend 350 F de marchandises achetées à Sosso sur lesquelles celle a réalisé un bénéfice de 30
- Le stock final de Yoyo comprend 200 F de marchandises achetées à Sosso sur lesquelles celle – ci a réalisé un bénéfice de 25 F.
- Garba doit 220 F à son fournisseur Sosso et 500 à son fournisseur Bobo.
- Sosso a consenti un prêt de 180 à Garba

Pour se conformer aux exigences de l'OHADA, il vous demandé de présenter la situation combinée u groupe sachant que le taux de l'impôt sur le résultat appliqué dans les différents pays est de 30%

### Solution étude de cas sur les comptes combinés :

EVALUATION DES TITRES ET PARTAGE DES RESULTATS DE SOSSO ET GARBA EN MILLIONS DE FRANCS						
ELEMENTS	SOSSO			GARBA		
	MONTANT	PART GROUPE	PART HG	MONTANT	PART GROUPE	PART HG
		75%	25%		30%	70%
CAPITAL	600	450	150	130	39	91
RESERVES	380	285	95	30	9	21
RESULTAT	60	45	15	90	27	63

### ECRITURES DE COMBINAISON EN MILLIONS DE FRANCS

IMMOBILISATIONS NETTES	1 500
TITRES GARBA	10

TITRES YOYO	20	
PRETS	180	
STOCKS	140	
CREANCES	390	
		CAPITAL SOSSO 600
		RESERVES SOSSO 380
		RESULTAT SOSSO 60
		EMPRUNTS 800
		DETTES 400
REPRISE BILAN SOSSO		
d°		
ACHATS	1 000	
VARIATION STOCKS	63	
SERVICES EXTERIEURS	750	
CHARGES DE PERSONNEL	500	
DOTATIONS AUX AMORTISMENTS	260	
FRAIS FINANCIERS	7	
IMPOT SUR LE RESULTAT	30	
RESULTAT	60	
		VENTES 2 500
		PRODUITS ACCESSOIRES 160
		PRODUITS FINANCIERS 10
REPRISE COMPTE RESULTAT SOSSO		
d°		
IMMOBILISATIONS NETTES	220	
STOCKS	400	
CREANCES	300	
		CAPITAL GARBA 130
		RESERVES GARBA 30
		RESULTAT GARBA 90
		EMPRUNTS 250
		DETTES 420
REPRISE BILAN GARBA		
d°		
ACHATS	2 500	
VARIATION STOCKS	187	
SERVICES EXTERIEURS	565	
CHARGES DE PERSONNEL	700	
DOTATIONS AUX AMORTISMENTS	23	
FRAIS FINANCIERS	2	
IMPOT SUR LE RESULTAT	35	
RESULTAT	90	
		VENTES 4 000
		PRODUITS ACCESSOIRES 100
		PRODUITS FINANCIERS 2
REPRISE COMPTE RESULTAT GARBA		
d°		
CAPITAL SOSSO	600	
		PART GROUPE 450
		PART HORS GROUPE 150
REPARTITION CAPITAL SOSSO		
d°		
RESERVES SOSSO	380	
		PART GROUPE 285

	PART HORS GROUPE		95
	REPARTITION RESERVES SOSSO		
	d°		
RESULTAT SOSSO		60	
	PART GROUPE		45
	PART HORS GROUPE		15
	PARTAGE RESULTAT SOSSO		
	d°		
CAPITAL GARBA		130	
	TITRES GARBA		10
	PART GROUPE		29
	PART HORS GROUPE		91
	REPARTITION CAPITAL GARBA		
	d°		
RESERVES GARBA		30	
	PART GROUPE		9
	PART HORS GROUPE		21
	REPARTITION RESERVES GARBA		
	d°		
RESULTAT GARBA		90	
	PART GROUPE		27
	PART HORS GROUPE		63
	PARTAGE RESULTAT GARBA		
	d°		
VENTES		2 000	
	ACHATS		2 000
ANNULATION COMPTES RECIPROQUES			
VENTES		350	
	ACHATS		350
ANNULATION COMPTES RECIPROQUES			
	d°		
RESULTAT GROUPE		16	
RESULTAT HORS GROUPE		5	
ETAT IMPOT DIFFERE		9	
	STOCKS DE MRCHANDISES		30
	ANNULATION PROFIT INTRA GROUPE		
	d°		
VARIATION STOCKS MARCHANDISES		30	
	RESULTAT GROUPE		16
	RESULTAT HORS GROUPE		5
	IMPOT DIFFERES SUR LES RESULTAT		9
	ANNULATION PROFIT INTRA GROUPE		
DETTES		220	
	CREANCES		220
	ANNULATION COMPTES RECIPROQUES		
	d°		
EMPRUNTS		180	
	PRETS		180
	ANNULATION COMPTES RECIPROQUES		

**TABLEAU DES VALEURS COMBINEES EN MILLIONS DE FRANCS**

<b>ELEMENTS ACTIFS</b>	<b>SOSSO</b>	<b>GARBA</b>	<b>CUMUL S</b>	<b>CORRECTIO N</b>	<b>VAL COMBINEES</b>
IMMOBILISATIONS NETTES	1 500	220	1 720	-	1 720
TITRES GARBA	10	-	10	- 10	-
TITRES YOYO	20	-	20	-	20
PRETS	180	-	180	- 180	-
STOCKS	140	400	540	- 30	510
CREANCES	390	300	690	- 220	470
ETAT IMPOTS DIFFERES	-	-	-	9	9
<b>TOTAL ACTIF</b>			-		<b>2 729</b>
CAPITAL	600	130	730	- 730	-
PART GROUPE			-	479	479
PART HORS GROUPE			-	241	241
RESERVES	380	30	410	- 410	-
PART GROUPE			-	294	294
PART HORS GROUPE				116	116
RESULTAT	60	90	150	- 150	-
PART GROUPE	-	-	-	56	56
PART HORS GROUPE	-	-	-	73	73
EMPRUNTS	800	250	1 050	- 180	870
DETTES	400	420	820	- 220	600
<b>TOTAL PASSIF</b>			-		<b>2 729</b>
<b>ELEMENTS CHARGES</b>			-		-
ACHATS	1 000	2 500	3 500	- 2 350	1 150
VARIATION STOCKS	63	187	250	30	280
SERVICES EXTERIEURS	750	565	1 315	-	1 315
CHARGES PERSONNEL	500	700	1 200		1 200
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	260	23	283		283
FRAIS FINANCIERS	7	2	9		9
IMPOTS SUR LE RESULTAT	30	35	65		65
IMPOTS SUR LE RESULTAT DIFFERES		-	-	- 9	- 9
RESULTAT	60	90	150	- 21	129
<b>TOTAL CHARGES</b>			-		<b>4 422</b>

VENTES	2 500	4 000	6 500	- 2 350	4 150
PRODUITS ACCESSOIRES	160	100	260		260
PRODUITS FINANCIERS	10	2	12		12
<b>TOTAL PRODUITS</b>			-		<b>4 422</b>

<b>BILAN COMBINE EN MILLIONS DE FRANCS</b>			
<b>ACTIF</b>	<b>MONTANT</b>	<b>PASSIF</b>	<b>MONTANT</b>
IMMOBILISATIONS NETTES	1 720	* CAPITAL:	
TITRES YOYO	20	PART GROUPE	479
STOCKS	510	PART HORS GROUPE	241
CREANCES	470	*RESERVES:	
ETAT IMPOTS DIFFERES	9	PART GROUPE	294
		PART HORS GROUPE	116
		*RESULTAT:	
		PART GROUPE	56
		PART HORS GROUPE	73
		EMPRUNT	870
		DETTES	600
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 729</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 729</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT COMBINE EN MILLIONS DE FRANCS</b>	
<b>ELEMENT</b>	<b>MONTANT</b>
VENTES	4 150
PRODITS ACCESSOIRES	260
<b>PRODUCTION EXERCICE(I)</b>	<b>4 410</b>
ACHATS	1 150
VARIATION STOCKS	280
SERVICES EXTERIEURS	1 315
<b>CONSOMMATION (II)</b>	<b>2 745</b>
<b>VALEUR AJOUTEE III = (I) - (II)</b>	<b>1 665</b>
CHARGES DE PERSONNEL	1 200
<b>EXCEDDENT BRUT D'EXPLOITATION (IV)</b>	<b>465</b>
DOTATIONS AUX APORTISSEMENT	283
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (V)</b>	<b>182</b>
PRODUITS FINANCIERS	12
CHARGES FINANCIERES	9

<b>RESULTAT FINANCIER ( VI )</b>	<b>3</b>
<b>RESULTAT ACTIVITE ORDINAIRE VII = (V) + (VI)</b>	<b>185</b>
<b>RESULTAT HORS ACTIVITE ORDINAIRE</b>	-
IMPOT SUR LE RESULTAT	65
IMPOT SUR LES BENEFICES DIFFERES	- 9
<b>RESULTAT NET COMBINE</b>	<b>129</b>
PART GROUPE	56
PART HORS GROUPE	73

## ETUDE DE CAS SUR LES COMPTES COMBINES

### Enoncé :

Soit le groupe suivant ou la société X a son siège social et ses activités dans un Etat situé hors de l'UEMOA, alors que les sociétés B, C et D sont situées dans l'UEMOA.

La société X détient :

- 90% des actions de B
- 60% des actions de C
- 70% des actions de D

Les comptes personnels des sociétés X, B,C,D, après d'éventuels retraitements destinés à assurer leur homogénéité, se présentent de la façon suivante à la clôture de l'exercice N en millions de francs:

### Bilan:

<b>ACTIF</b>	<b>SOCIETE X</b>	<b>SOCIETE B</b>	<b>SOCIETE C</b>	<b>SOCIETE D</b>
IMMOBILISATIONS	500	200	300	150
TITRES	870	-	-	-
AUTRES ACTIFS	830	450	500	350
<b>TOTAL</b>	<b>2 200</b>	<b>650</b>	<b>800</b>	<b>500</b>
<b>PASSIF</b>	<b>SOCIETE X</b>	<b>SOCIETE B</b>	<b>SOCIETE C</b>	<b>SOCIETE D</b>
CAPITAL	1 000	400	500	300
RESERVES	500	100	150	50
RESULTAT	100	40	20	30
DETTES DIVERSES	600	110	130	120
<b>TOTAL</b>	<b>2 200</b>	<b>650</b>	<b>800</b>	<b>500</b>

### Compte de résultat:

<b>CHARGES</b>	<b>SOCIETE X</b>	<b>SOCIETE B</b>	<b>SOCIETE C</b>	<b>SOCIETE D</b>
ACHATS	1 450	760	1 180	600
AUTRES CHARGES	1 040	220	380	120
IMPOTS SUR LE RESULTAT	60	30	20	30

RESULTAT NET	100	40	20	30
<b>TOTAL</b>	<b>2 650</b>	<b>1 050</b>	<b>1 600</b>	<b>780</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>SOCIETE X</b>	<b>SOCIETE B</b>	<b>SOCIETE C</b>	<b>SOCIETE D</b>
CHIFFRES D'AFFAIRES	2 500	1 000	1 500	750
AUTRES PRODUITS	150	50	100	30
<b>TOTAL</b>	<b>2 650</b>	<b>1 050</b>	<b>1 600</b>	<b>780</b>

**Analyse de certains postes :**

- Des honoraires ont été versés par les sociétés B,C,D à leur maison mère X pour respectivement 100,150 et 75.
- La société B a constitué une provision pour dépréciation d'actifs de 60 millions, justifiée sur un plan économique, mais non déductible fiscalement (cette provision ne sera déductible qu'au moment de son utilisation) : tenir compte de la fiscalité différée au taux OHADA de 50%.

**Travail à faire:**

- 1 / Présenter l'organigramme du groupe et le périmètre de combinaison
- 2/ Présenter le tableau d'évaluation des titres et du partage des résultats
- 3/ Présenter les écritures de combinaison et le tableau des valeurs combinées
- 4 / Présenter le bilan et le compte de résultat combiné